

ATLAS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR de l'élevage herbivore



ATLAS PROVENCE
ALPES COTE D'AZUR
de l'élevage herbivore

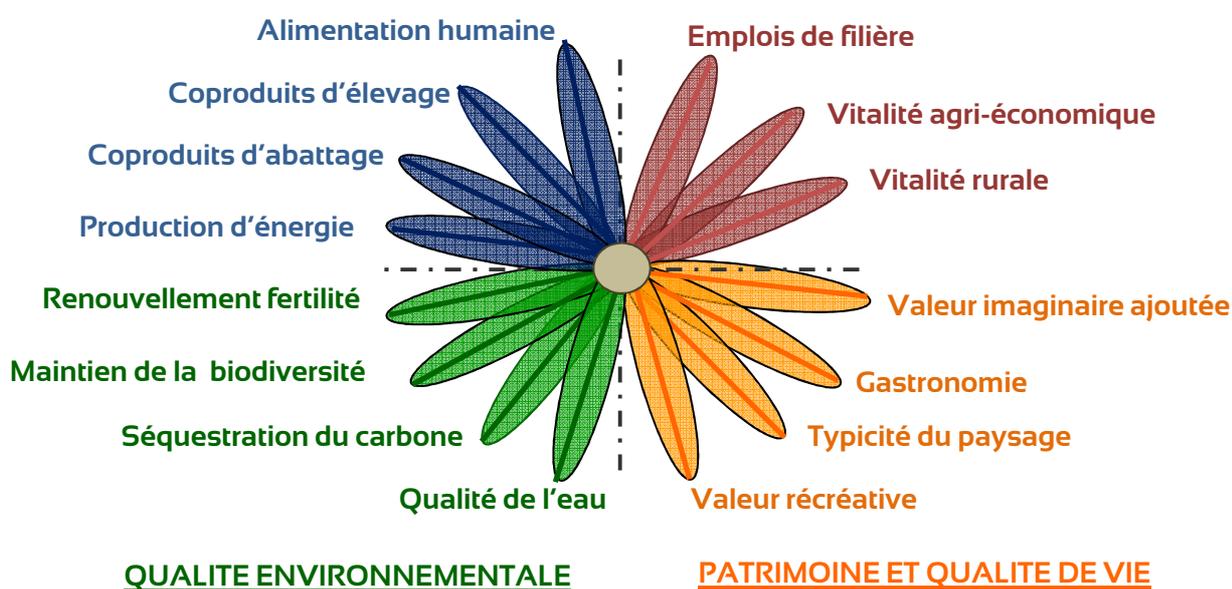
PREAMBULE

L'élevage de vaches, de moutons, de chèvres et de chevaux est présent partout en France. Il s'est développé dans chaque région en fonction des conditions géologiques, géographiques et historiques. L'élevage marque chaque territoire à sa manière et contribue largement aux identités régionales tant il façonne les paysages, fournit de ses produits la gastronomie et crée des dynamiques économiques et sociales dans les zones rurales. L'Atlas Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'élevage herbivore fait partie d'une collection d'Atlas régionaux qui expliquent cette diversité et qui présentent le bouquet de services que l'élevage rend sur les territoires. Ce document est structuré autour de quatre catégories de services : l'approvisionnement, la vitalité territoriale, la qualité environnementale et le patrimoine ainsi que la qualité de vie.

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ELEVAGE

APPROVISIONNEMENT

VITALITE TERRITORIALE



Dans un monde où les consommateurs et citoyens sont de plus en plus urbains et où de nombreuses questions sur l'élevage et ses produits émergent, il est utile d'analyser et de montrer les rôles et les dynamiques multiples de l'élevage pour comprendre son interaction avec le territoire de Provence Alpes Côte d'Azur.

Au travers de cet ouvrage, Interbev et Interbev Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent donner à tous les professionnels, élus, journalistes, enseignants qui le souhaitent, une clé de lecture complète et incluant les impacts positifs de l'élevage et de ses filières.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : DES ELEVAGES ET DES HOMMES



- p 10 : Des pratiques agro-pastorales précoces
- p 12 : Un élevage déployé entre mer et montagne
- p 14 : L'élevage herbivore en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- p 16 : Une filière ovine caractéristique
- p 18 : L'élevage bovin régional
- p 20 : Les systèmes d'élevage caprins et équins
- p 22 : Occupation des sols par l'élevage
- p 24 : Eleveurs et société

PARTIE 2 : DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



- p 28 : Gestion du bétail à la sortie de la ferme
- p 30 : Organisation de la filière
- p 32 : La distribution: tradition et modernité
- p 34 : Une filière laitière en évolution
- p 36 : Emplois et formation du secteur

PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES



- p 40 : Elevage herbivore et espaces naturels
- p 42 : Les différentes formes de transhumances
- p 44 : Biodiversité et élevage
- p 46 : Espaces naturels protégés et élevage
- p 48 : Elevage et Gaz à Effet de Serre: émission et compensation

PARTIE 4 : IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE



- p 52 : Des paysages méditerranéens
- p 54 : Des races locales emblématiques
- p 56 : Produits de qualité et races: marqueurs de terroir
- p 60 : Un patrimoine pastoral considérable
- p 62 : Des rencontres qui rythment les saisons
- p 64 : Tourisme et élevage herbivore

Tous les mots suivis d'une étoile (*) renvoient au lexique p66





PREFACE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région fière de son tourisme, possédant une image forte de son terroir à travers des paysages variés et atypiques : des montagnes, jusqu'aux côtes méditerranéennes, en passant par les champs de lavande et la Camargue.

Son terroir et ses produits régionaux sont ainsi connus de tous : vins, parfums, lavandes, miel, olives et produits fruitiers. Mais, cela ne s'arrête pas là, et la région est forte d'une diversité de ses filières d'élevage, reconnues pour leur qualité. Ainsi, l'élevage de ruminants comme l'Agneau de Sisteron (Label Rouge), le Taureau de Camargue AOP, ou le Bœuf Pâtur'Alp et les productions fromagères fermières sont une force pour notre terroir.

Pourtant, bien que la région Provence-Alpes-Côte-D'azur soit un large bassin de consommation, les filières d'élevage rencontrent actuellement de nombreux enjeux, souvent mal connus du plus grand nombre. L'objectif de l'Interprofession est ainsi de faire connaître au grand public ses atouts et défis, c'est en partie l'objet de cet ouvrage.

L'enjeu majeur de nos filières aujourd'hui est de faire consommer des produits régionaux aux nombreux consommateurs de la région en dynamisant les différents modes de distribution et les circuits courts. L'on peut également citer la problématique de la transmission des savoir-faire à travers les générations en amont comme en aval et la communication autour des effets positifs de l'élevage sur l'environnement et la biodiversité.

Je pense que nous sommes dans un monde où il faut informer davantage des consommateurs toujours plus exigeants et être transparents sur l'ensemble du travail mené par nos filières. Cela passe notamment par plus de communication sur les lieux de production, de transformation et de distribution. Cet Atlas est une première réponse à ce besoin car il permet de rappeler et d'illustrer le rôle de l'élevage des ruminants en mettant en valeur son effet sur les hommes et sur le territoire.

C'est un grand plaisir pour moi de vous proposer cet ouvrage et j'espère de cet Atlas qu'il saura mettre en exergue les grands enjeux de nos filières, autant auprès d'un public de professionnels avertis et que du grand public.

Que l'on soit éleveur, transformateur ou distributeur, il faudra répondre aux attentes des consommateurs de demain, que cela soit à travers l'innovation, le terroir, la tradition ou la qualité. Il ne faut pas oublier que c'est comme cela que l'on pourra relever les défis de demain, bonne route à notre filière.

Jean-Marie Pouwels

Président d'Interbev Provence-Alpes-Côte d'Azur -Corse



PARTIE 1

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

1. DES PRATIQUES AGRO PASTORALES PRECOCES
 - Histoire de l'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur
 - Du 16^{ème} siècle à la modernisation
2. UN ELEVAGE DEPLOYE ENTRE MER ET MONTAGNE
 - Une importante présence dans l'espace
 - Des élevages ancrés au sol et à leur territoire
3. L'ELEVAGE HERBIVORE EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
 - Un cheptel majoritairement ovin
 - Des exploitations qui évoluent
4. UNE FILIERE OVINE CARACTERISTIQUE
 - Une production méditerranéenne pastorale particulière
 - Une complémentarité des systèmes de production
5. L'ELEVAGE BOVIN REGIONAL
 - Un cheptel allaitant en constante augmentation
 - Une filière allaitante tournée vers l'export
6. LES SYSTEMES D'ELEVAGE CAPRINS ET EQUINS
 - Une filière caprine majoritairement fermière
 - Une filière équine diversifiée et emblématique
7. OCCUPATION DES SOLS PAR L'ELEVAGE
 - Un élevage largement déployé dans l'espace régional
 - L'alliance du pastoralisme et des productions végétales
8. ELEVEURS ET SOCIETE
 - Le renouvellement des générations, un défi régional
 - L'emploi dans la filière

« Maintenant, les brebis viennent à peine d'émerger de la pluie. Elles sont lourdes d'eau. Elles vont à petit pas, en creusant d'abord leur place dans l'air à coups de tête. Un homme marche au milieu d'elles, il est ruisselant d'eau. Il porte un agnelet abrité sous sa veste. Giono Le grand troupeau »

Jean Giono, Le grand Troupeau

DES PRATIQUES AGRO-PASTORALES PRECOCES

Histoire de l'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur

Les premières traces de l'agriculture et de l'élevage au sud-est de la France datent du 7ème au 5ème millénaire avant l'ère chrétienne. La Région reste principalement marquée par l'élevage ovin et la transhumance.*

Des fouilles archéologiques, à Châteauneuf-les-Martigues ou Pendimoun notamment, ont révélé que les caprins et ovins, élevés pour la viande et le lait, y dominent. Viennent ensuite les bovins, utilisés pour leur force de travail, puis le cheval, dont la domestication ne remonterait qu'au 3ème millénaire. Durant le Néolithique et la protohistoire, l'élevage du mouton et la culture du blé, demeurent en Provence les principales ressources. Observées dès le début du 3ème millénaire, des transhumances locales témoignent aussi de l'usage estival de la montagne et de l'existence du métier de berger.

Transhumance* : migration périodique d'une part du bétail de la plaine vers la montagne. Elle permet aux animaux de bénéficier d'une herbe fraîche et abondante au cours de l'été. Par leur action, les animaux jouent un rôle écologique en entretenant le paysage et en prévenant certains risques naturels (incendies).



Abri sous roche du Lauzanier (Larche, Alpes-de-Haute-Provence)
2359 m d'altitude - Néolithique final -
©P. Fabre - Maison de la transhumance

Sous la protection d'Hercule

Dans l'Antiquité, les chemins de transhumance de l'Italie centrale sont jalonnés de temples dédiés au culte d'Hercule. Peut-être est-ce pour mieux affronter les risques qu'ils rencontrent sur leur route que les transhumants de l'époque romaine recherchent sa protection. Son culte, fréquemment observé dans les Alpes, pourrait avoir la même justification. Il est aussi associé à l'un des mythes fondateurs de la plaine de Crau où plus de deux cents bergeries romaines attestent de l'ancienneté et de l'importance de l'élevage ovin. Ce sont déjà de riches propriétaires, employant des bergers professionnels, qui gèrent les domaines dont ces troupeaux dépendent. Mais les preuves manquent encore pour affirmer que leurs troupeaux transhument bien en montagne, comme ils le font alors dans les Apennins.

De cette époque datent aussi les plus anciennes gravures rupestres du mont Bego, à Tende. Si elles ne sont pas toujours élucidées, elles livrent quantités d'informations sur les communautés de pasteurs qui conduisent leurs troupeaux dans les pâturages* d'altitude de la vallée des Merveilles et du val de Fontanalba.

Au Moyen Âge, la principale source de revenu des ordres religieux

A l'exemple, peut-être, des anciennes villae romaines de la plaine rhodanienne dont les troupeaux assurent la prospérité, nombre de monastères alpins accroissent leur cheptel* au point de ne plus pouvoir le nourrir à l'étable durant le long hiver montagnard. Les moines inaugurent alors, dès le XIIIe siècle, la première transhumance attestée dans la région. Elle est donc hivernale et va, notamment chez les Chalaisiens, dont les « maisons » s'échelonnent du Dauphiné à la Basse-Provence, déterminer leur mode de vie. Les religieux sont alors habiles à se faire donner des estives* d'altitudes, des prairies d'hivernage*, des droits de passage ainsi que nombre de privilèges pour commercialiser leurs productions. Ces privilèges ne sont pas sans provoquer des conflits avec les communautés locales qui tentent de faire valoir leur droit d'usage sur les pâturages.

Au XVI^e siècle, la transhumance devient entrepreneuriale

A la fin du Moyen Âge, la laine, recherchée notamment par les manufacturiers italiens, devient une production de plus en plus rémunératrice. L'élevage ovin connaît alors un tel développement qu'à l'approche de l'été, les maigres ressources herbagères de la plaine ne suffisent plus. C'est alors que la transhumance estivale s'organise, grâce à l'intervention de personnages habiles et influents : les entrepreneurs de transhumance. Eleveurs, marchands, notaires ou nobles, ils connaissent bien la montagne car ils en sont originaires et se chargent de tout : l'acheminement et l'estivage des troupeaux, la location des alpages*, le recrutement des bergers et le règlement des droits de passage avec les communautés et les seigneurs dont les territoires sont traversés.



*Théodore Jourdan - Retour d'un troupeau en Provence (1900)
Museon Arlaten - © B. Delgado*

La modernisation

En dépit des nombreuses difficultés l'élevage ovin subsiste. Il est néanmoins désormais voué à la production de viande par l'obligation de recourir au camion pour acheminer les troupeaux en montagne, et par l'adoption de nouvelles normes de production (sanitaires, génétiques, économiques et autres).

Après la Seconde Guerre mondiale, le domaine et l'Ecole des bergers du Merle accompagne très favorablement cette modernisation, grâce à l'action, dans chaque département, des assistants bergers. Un capital de savoirs et de pratiques, issus, dit-on volontiers, «de temps immémorés» est ainsi préservé. L'histoire récente de l'élevage bovin est principalement marquée par le développement de l'élevage allaitant*. Celle de l'élevage caprin vers une spécialisation et la production de fromages fermiers.

Il est à souhaiter que les politiques en faveur de l'agroécologie*, du pastoralisme* en espace protégé, favorable à la biodiversité et à la prévention des incendies, autant que la saveur et le succès des produits de terroirs, fassent fructifier ces modes d'élevages extensifs.

Dans la deuxième moitié du XIX^e, l'élevage régresse

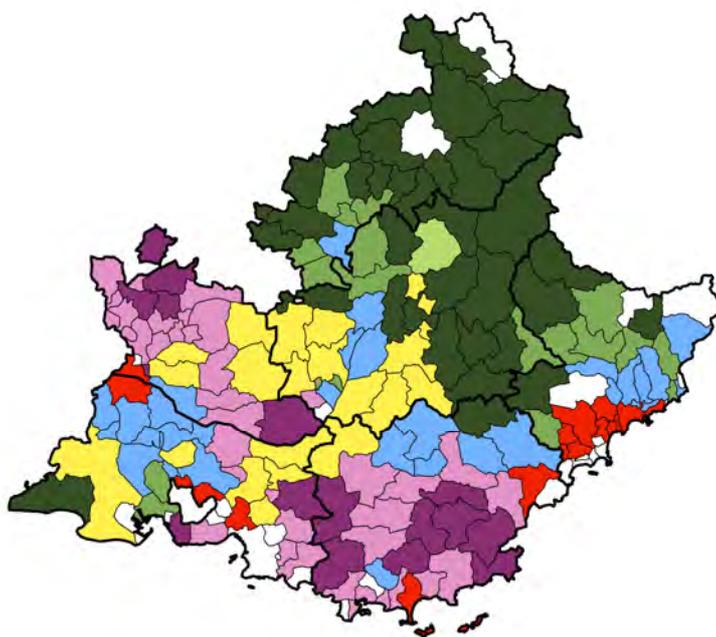
A la fin du XIX^e siècle, deux événements vont être néfastes à l'élevage ovin qui, pourtant, continue de dominer dans la région. Il s'agit tout d'abord de l'un des effets de la première mondialisation qui accompagne la révolution industrielle et entraîne l'effondrement progressif du marché de la laine dû à l'importation de laines étrangères peu chères. De plus, les éleveurs ont à subir la mise en œuvre des lois forestières, par une administration longtemps convaincue de la responsabilité du pâturage des troupeaux, dans l'érosion des terrains de montagne et la destruction des forêts. La soumission au régime forestier de très vastes espaces, liée à l'interdiction d'y pâturer, va non seulement contribuer à l'exode rural mais aussi limiter considérablement les possibilités de pâturage extensif. Toujours à la même période, où le trafic augmente sensiblement sur les voies de communication, les troupeaux y sont de moins en moins acceptés. Aussi les pouvoirs publics incitent-ils dans un premier temps les éleveurs transhumants à utiliser le chemin de fer.

UN ELEVAGE DEPLOYE ENTRE MER ET MONTAGNE

Une importante présence dans l'espace

L'agriculture et l'élevage couvrent au total en Provence-Alpes-Côte d'Azur une superficie de 1 140 000 hectares (ha), soit plus d'un tiers de la superficie régionale. Dans la région, l'élevage a un poids économique moindre que la viticulture, l'arboriculture et les grandes cultures, mais il occupe un territoire beaucoup plus étendu : 983 000 ha, soit 31 % de la région ou encore 86 % des surfaces agricoles.

Typologie des cantons de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon la répartition des exploitations par OTEX* en 2010



Types de canton

- Elevages ovins/caprins/autres herbivores dominants et élevages bovins viande spécialisés
- Elevages ovins/caprins/autres herbivores associés à des cultures fruitières et autres cultures permanentes, à des polycultures/polyélevages et à des grandes cultures
- Elevages bovins viande spécialisés associés à des élevages ovins/caprins/autres herbivores et à des cultures permanentes
- Cultures fruitières et autres cultures permanentes dominantes associées à des grandes cultures
- Viticulture dominante
- Viticulture dominante associée à des cultures fruitières et autres cultures permanentes
- Maraîchage-horticulture dominants et cultures fruitières/autres cultures permanentes
- Grandes cultures associées à des élevages ovins/caprins/autres herbivores, à des cultures permanentes et à des polycultures/polyélevages
- Données non significatives

Source : RA2010 (INRA/INSEE)
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

• Sur le littoral et dans la vallée du Rhône dominant la viticulture, les vergers, le maraîchage, les céréales ainsi que la floriculture dans la région de Nice. Dans ces régions très urbanisées, l'élevage ovin et caprin occupe des espaces interstitiels où se déploie dans les grands massifs de garrigues et de forêts (élevage ovin herbassier*) où il contribue à la réduction des risques d'incendie. Des élevages basés sur la production d'herbe sont installés dans la vallée de la Durance.

• La Crau et la Camargue, grande terre d'élevage. Les plaines du delta du Rhône et de l'ancien delta fossile de la Durance voient se déployer des formes originales d'élevage méditerranéen de brebis, de taureaux et de chevaux. Elles y côtoient la riziculture et la production du foin AOP* de Crau.

• Dans les Préalpes, l'élevage surtout ovin est très présent, associé aux céréales et à la lavande. Les grands plateaux de l'espace préalpin, peu peuplés, sont favorables au déploiement de l'élevage ovin où il est surtout concurrencé par l'avancée de la forêt. Le sylvopastoralisme* s'y développe.

• Dans les vallées de haute montagne alpine, l'élevage bovin et ovin est souvent associé à une activité en station l'hiver. Si l'élevage bovin laitier a vu son activité se réduire ces dernières décennies, les brebis et les vaches allaitantes dominent les paysages, rejointes en été par les troupeaux transhumants sur les alpages. Le froid hivernal pousse les éleveurs à constituer des stocks importants de fourrages l'été avec le foin de leurs prairies pour alimenter les animaux l'hiver.

Des élevages ancrés au sol et à leur territoire

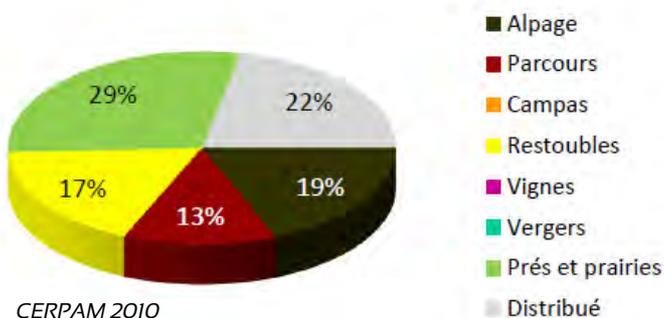
Les prairies, les parcours et les alpages assurent un lien fort des exploitations d'élevage à leur terroir. Les surfaces récoltées et pâturées fournissent l'essentiel des ressources fourragères* et permettent une autonomie alimentaire précieuse. Les produits de l'élevage régional ont ainsi une forte identité, répondant aux attentes des consommateurs.*

Les troupeaux sont très largement déployés au pâturage, qui apporte plus de la moitié des ressources fourragères ingérées, et jusqu'à 80 % dans les systèmes les plus pastoraux. L'apport de l'herbe, mais aussi du feuillage des ligneux notamment pour les chèvres, contribue non seulement à l'alimentation des animaux, mais aussi à leur bien-être et à leur bon état sanitaire.



Bovins en alpage © FX Emery MRE

Couverture des besoins annuels du troupeau par les différents types de ressources alimentaires



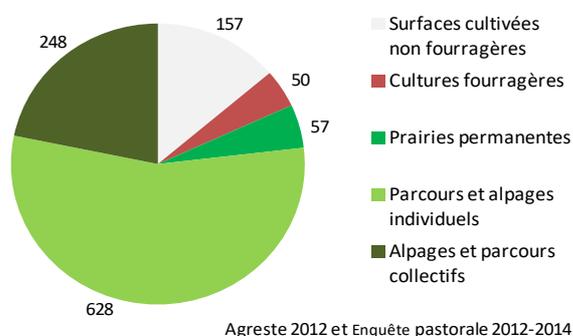
L'exemple d'une exploitation ovine des Bouches-du-Rhône :

une alimentation très diversifiée (les campas* sont des friches, les restouables* des surfaces de céréales pâturées après récolte)

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe à la confluence des climats méditerranéen et montagnard,

engendrant une double contrainte de sécheresse en été et de froid en hiver. Il en résulte une grande diversité de systèmes d'élevage qui s'adaptent par l'irrigation et la constitution de stocks fourragers l'été, ainsi que par la mobilité des animaux et leur déploiement sur de grandes surfaces de parcours et d'alpages. Les races utilisées, ovines, bovines, caprines, équines, résultent par leur rusticité et leur plasticité de ces adaptations dans le temps long. Les systèmes d'élevage sont le plus souvent extensifs.

Surfaces agricoles Provence-Alpes-Côte d'Azur (milliers d'ha)



« Nous sommes les éleveurs d'une région vraiment atypique où quasiment tous les systèmes d'élevage herbivore sont présents, avec des spécificités selon les zones. »

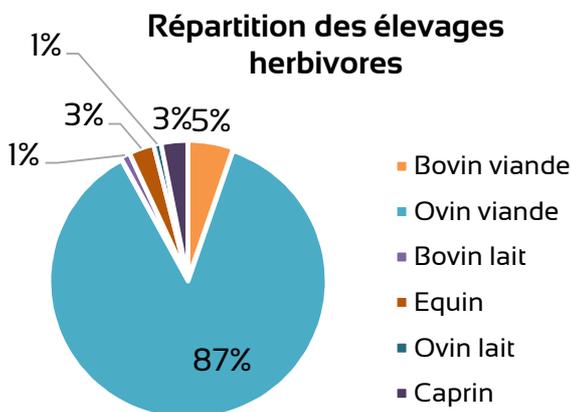
Eric Lions, Président de la MRE

L'ELEVAGE HERBIVORE EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Un cheptel majoritairement ovin

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde région ovine de France, de par la taille de son cheptel. La production est orientée vers la production de viande, notamment dans les Hautes-Alpes. Bien que moins nombreux, les élevages caprins et bovins sont également présents dans le paysage de la région.

Avec un effectif de plus de 650 000 têtes, le cheptel herbivore en Provence Alpes Côte d'Azur est dominé par les ovins. Les exploitations ovines représentent 87% des exploitations herbivores de la région.



Source: Agreste 2015



16 490 Vaches allaitantes
7 370 Vaches laitières
0,2% du cheptel français



578 223 rebis nourrices*
5 620 brebis laitières
11% du cheptel français



20 569 chèvres
2,5% du cheptel français



19 408 Equidés
3,3% du cheptel français

* Aide Ovine 2014
Source: Agreste 2015

Elevage type en ovin viande

- 1 à 1,2 UMO*
- 320 à 800 brebis
- 32 à 80 ha de SAU*
- 50 à 200ha de parcours

Elevage type en caprin lait

- 2 UMO*
- 50 chèvres laitières
- 5 ha de SAU*
- 50 ha de parcours

Elevage type en bovin viande

- 1,8 UMO
- 52 vaches allaitantes
- 65 ha de SAU
- 60 ha de parcours

Elevage type en bovin lait

- 1,9 UMO
- 37 vaches laitières
- 45 ha de SAU
- 30 ha de parcours

DEFINITION :

Vache ou brebis laitière :
animal dont on prélève le lait à des fins de commercialisation ou de transformation.

Vache ou brebis allaitante ou nourrice :
allaite son veau ou son agneau.



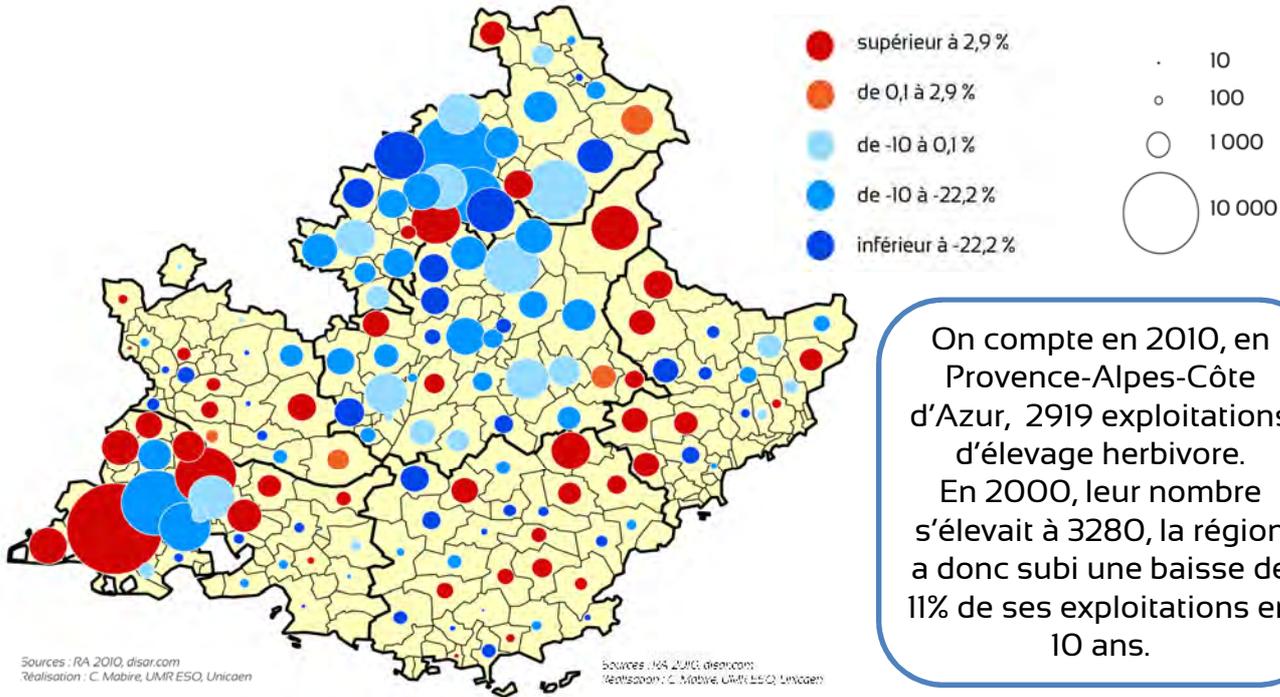
Troupeau de brebis © FX Emery

Des exploitations qui évoluent

Les élevages herbivores spécialisés représentent 13% des exploitations agricoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces élevages herbivores sont d'une grande diversité, à l'image de la multitude des terroirs composant le paysage de la région.

Evolution du nombre d'Unités Gros Bovin* (UGB) herbivores par canton entre 2000 et 2010

Variation du nombre d'UGB herbivore par canton (2000-2010) Nombre d'UGB herbivore par canton en 2010



On compte en 2010, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2919 exploitations d'élevage herbivore. En 2000, leur nombre s'élevait à 3280, la région a donc subi une baisse de 11% de ses exploitations en 10 ans.

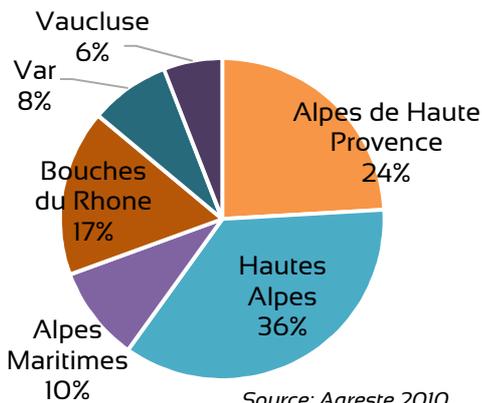
En France, l'élevage herbivore tend à décroître (métier peu attractif, urbanisation, etc.) Cette tendance se retrouve également en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi la région a vu son cheptel ovin et son nombre d'éleveurs diminuer.

Néanmoins, cette diminution est moins rapide que dans les autres régions françaises.

A titre d'exemple, entre 2000 et 2010 la région a perdu 4.29 % de son cheptel de brebis mères alors qu'en France, sur la même période, la baisse était de 21.61%.

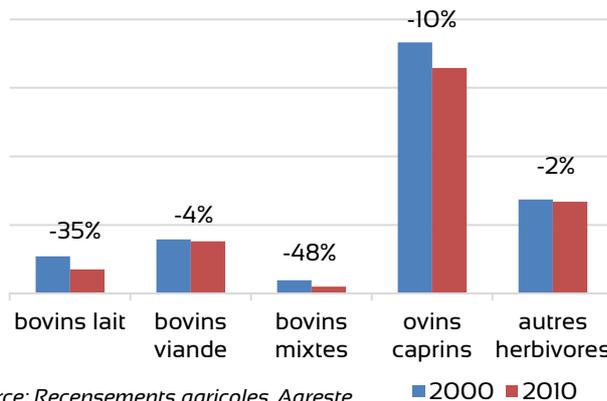
Cette diminution du nombre de brebis est couplée à une concentration des élevages, la SAU moyenne s'agrandit, allant de pair avec une augmentation du nombre moyen d'animaux par exploitation.

Répartition des exploitations en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source: Agreste 2010

Evolution du nombre d'exploitations herbivores en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source: Recensements agricoles, Agreste

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

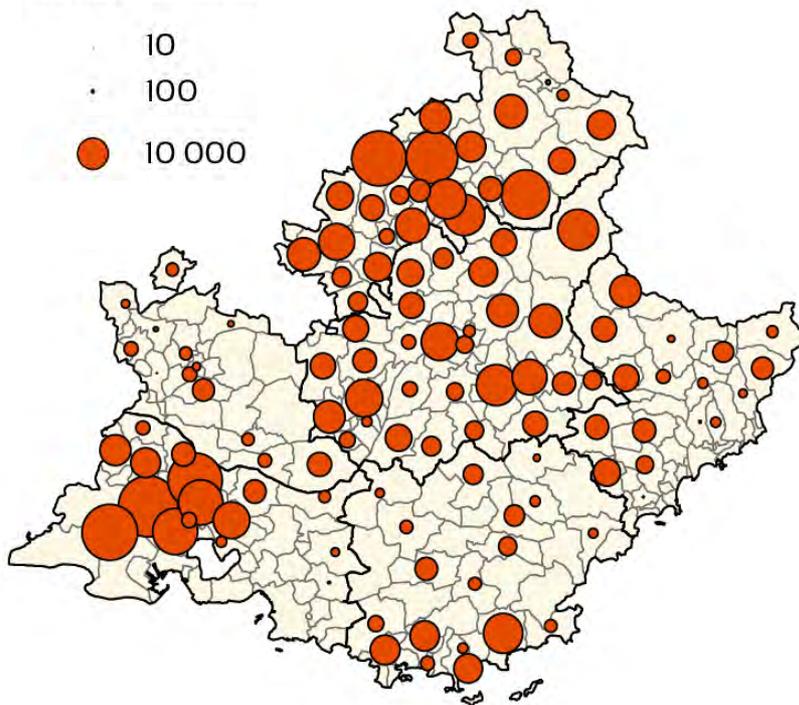
UNE FILIERE OVINE CARACTERISTIQUE

Une production méditerranéenne pastorale particulière

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde région ovine française, avec 1449 éleveurs pour 578 223 brebis recensées en 2014.

Brebis nourrices

Nombre de têtes



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Répartition du cheptel ovin

Le cheptel ovin régional se répartit de manière inégale entre le Nord et le Sud de la région. C'est dans les Hautes-Alpes que l'on trouve le plus de brebis et d'éleveurs. Viennent ensuite les Alpes de Haute Provence, puis les Bouches du Rhône. Ces trois départements regroupent à eux seuls près de 80% des brebis et des éleveurs de la région. Les troupeaux sont spécialisés, de taille supérieure à la moyenne nationale (391 brebis en moyenne par troupeau en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 238 au niveau national), et caractérisés par la pratique généralisée du pastoralisme.

Pastoralisme et transhumance

L'élevage pastoral, très présent sur la totalité du territoire régional, joue un rôle fondamental en matière d'occupation et de valorisation des espaces. 750 000 ha sont pâturés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit le tiers du territoire régional et la moitié des surfaces agricoles régionales. Cela permet la valorisation de surfaces peu productives.

Les exploitations sont spécialisées en production de viande, et 80% des agneaux produits sont des agneaux de boucherie.

Trois races rustiques locales en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- la Mérinos d'Arles, avec 300 000 brebis, est la 3^{ème} race la plus représentée en France
- la Préalpes du Sud, avec 200 000 brebis
- la Mouréous, avec un effectif de 35 000 brebis



Pastoralisme © MRE

Une complémentarité des systèmes de production

Il existe une grande diversité des systèmes d'élevage en Provence-Alpes-Côte d'Azur, que l'on peut cependant réunir en trois grandes catégories : les systèmes montagnards, préalpins et de plaine.



Le système montagnard transhumant

Ce système se retrouve dans toute la zone montagnarde des Alpes du Sud. Le troupeau compte entre 300 à 500 brebis, selon la quantité de foin produite par l'exploitation et qui sert à nourrir le troupeau l'hiver en bergerie. L'été, le troupeau pratique la transhumance.

On retrouve parfois l'ovin associé à des activités complémentaires, qu'elles soient agricoles ou en lien avec le tourisme montagnard.

Le système préalpin sédentaire

On retrouve ce système dans la zone préalpine, et particulièrement dans les vallées. Les ressources fourragères de cette zone permettent de nourrir toute l'année un troupeau ovin sédentaire.

Ces élevages produisent des agneaux de bergerie, et sont pour la plupart localisés sur la zone historique de production de l'agneau de Sisteron.

Inosys: réseaux d'élevage

Cette classification des systèmes ovins est le fruit d'un travail conjoint entre l'Institut de l'élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires, ayant pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivore à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

« Basée sur des races rustiques naturellement dessaisonnées et adaptées aussi bien à leur territoire qu'à nos différents systèmes de production, la filière ovine régionale s'organise principalement autour de son pôle ovin de Sisteron et de son agneau Label Rouge IGP. »

Lionel Escoffier, Président de la section ovine de la MRE

Le système herbassier transhumant

Ce système de plaine est principalement localisé au sud ouest de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le pâturage toute l'année est favorisé, sur les plaines de basse Provence et sur les pelouses où les troupeaux transhumant toujours en été. Les troupeaux ont des effectifs conséquents, de 600 à plus de 1500 brebis, souvent de race Mérinos d'Arles.



L'ELEVAGE BOVIN REGIONAL

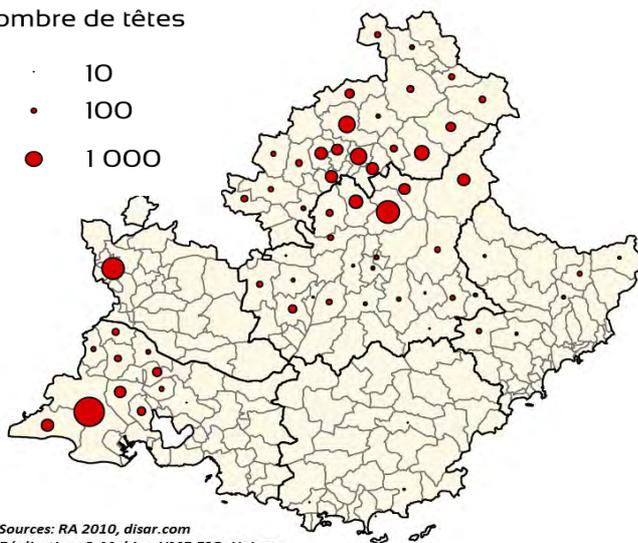
Un cheptel allaitant en constante augmentation

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 2 bassins de production bovine historique : la Camargue avec les taureaux de combats et la « Raço di Biou », et les zones de montagne avec une forte présence laitière, dépassée aujourd'hui par l'élevage allaitant.

Les effectifs bovins viande par canton en PACA en 2010

Nombre de têtes

- 10
- 100
- 1 000



Sources: RA 2010, disar.com
Réalisation: C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

L'essor de l'élevage allaitant

Ces dernières années, les effectifs de bovins viande ne cessent d'augmenter, au détriment des races laitières. Les races les plus représentées sont la Charolaise et la Limousine.

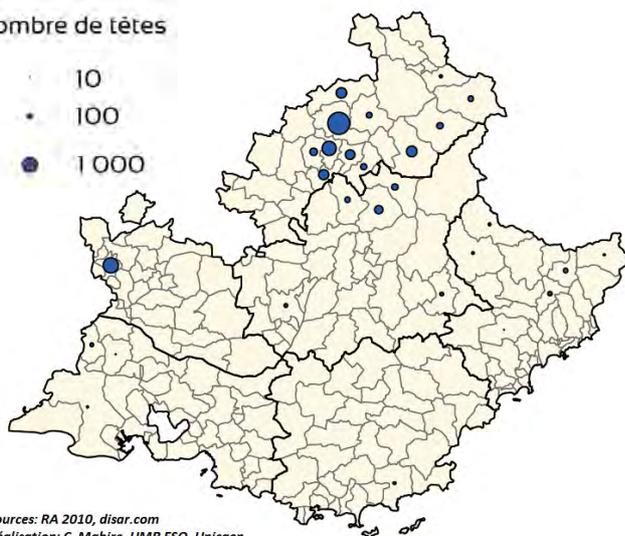
On compte 35 000 bovins allaitants en région, dont 2 000 en bio. Une part importante de la région est exportée en maigre* vers l'Italie sous forme de brouards.

Les troupeaux allaitants sont conduits chaque année à l'estive sur les prairies d'alpage.

Les effectifs bovins lait par canton en PACA en 2010

Nombre de têtes

- 10
- 100
- 1 000



Sources: RA 2010, disar.com
Réalisation: C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Un cheptel laitier en baisse

Pour la filière bovine laitière, on compte 270 éleveurs pour 7500 vaches et 30 millions de litres de lait produits.

La production moyenne de 110 000 Litres de lait par élevage est inférieure à la moyenne française (200 000 Litres).

78% de la production se situe dans les Hautes-Alpes et 7% dans les Alpes-de-Haute-Provence.

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Broutard

Jeune veau mâle qui se nourrit de lait maternel et d'herbe jusqu'à son sevrage vers l'âge de 7 à 9 mois



Troupeau de vaches charolaises en estive
©MRE

Une filière allaitante tournée vers l'export

Les exploitations de bovins allaitants régionales exportent 50% de leur production en maigre, c'est-à-dire que les animaux n'ont pas encore atteint leur poids final. Ces animaux sont le plus souvent exportés vivants à destination de l'Italie pour être engraisés.

« Nous avons la chance d'être situés à 150 km des premiers ateliers d'engraissement Italiens, ce qui limite au maximum le transport des animaux. Le développement d'un projet de filière régionale pour satisfaire nos marchés locaux est donc un enjeu majeur pour nous afin de ne pas être entièrement dépendant de cette filière italienne. »

François Philip, Eleveur de limousines dans les Hautes-Alpes

Des élevages principalement naisseurs

Le système naisseur fait naître des veaux. Les femelles sont vendues entre 6 et 14 mois ou conservées pour renouveler le cheptel. Les broutards sont vendus à 9 ou 12 mois « maigres », à l'export, ou ils sont vendus « finis », c'est-à-dire engraisés en France.

Le système naisseur est généralement présent dans des zones à faible potentiel agronomique, où l'herbe constitue souvent le seul fourrage envisageable. Il s'agit de systèmes extensifs qui valorisent les zones montagneuses.

Ce type de production a cependant une valeur ajoutée faible, puisque l'animal est vendu non engraisé.

L'engraissement en région

Lorsque les animaux sont finis, ce sont des génisses ou des jeunes vaches qui sont valorisées localement, notamment au travers de la marque Pâtur'Alp, qui valorise la viande issue des exploitations de montagne.

Les races de vaches utilisées sont principalement la Charolaise et la Limousine. Mais adaptées aux conditions d'élevage des régions montagneuses de Provence-Alpes-Côte d'Azur, on retrouve la Blonde d'Aquitaine, la Salers, l'Aubrac, la Montbéliarde, la Tarine ou l'Abondance.

Malgré tout, la région est peu propice à l'engraissement, notamment en raison d'un manque de place, de céréales et des contraintes hivernales.

UN ELEVAGE TRADITIONNEL: LE TAUREAU DE CAMARGUE



Au sein des 186 manades et ganaderias que l'on trouve dans les Bouches du Rhône, plus précisément dans la zone Camargue, 16 700 bovins sont élevés : Raço di Biou et taureaux de combats.

Ces 2 races rustiques sont élevées en extérieur toute l'année, en semi liberté afin de conserver le caractère sauvage de l'animal. Les animaux non sélectionnés pour les courses et combats sont valorisés en AOP Taureau de Camargue. La viande produite par cette AOP contribue largement à la notoriété du territoire régional.



Bovin sauvage © MRE

LES SYSTEMES D'ELEVAGE CAPRINS ET EQUINS

Une filière caprine majoritairement fermière

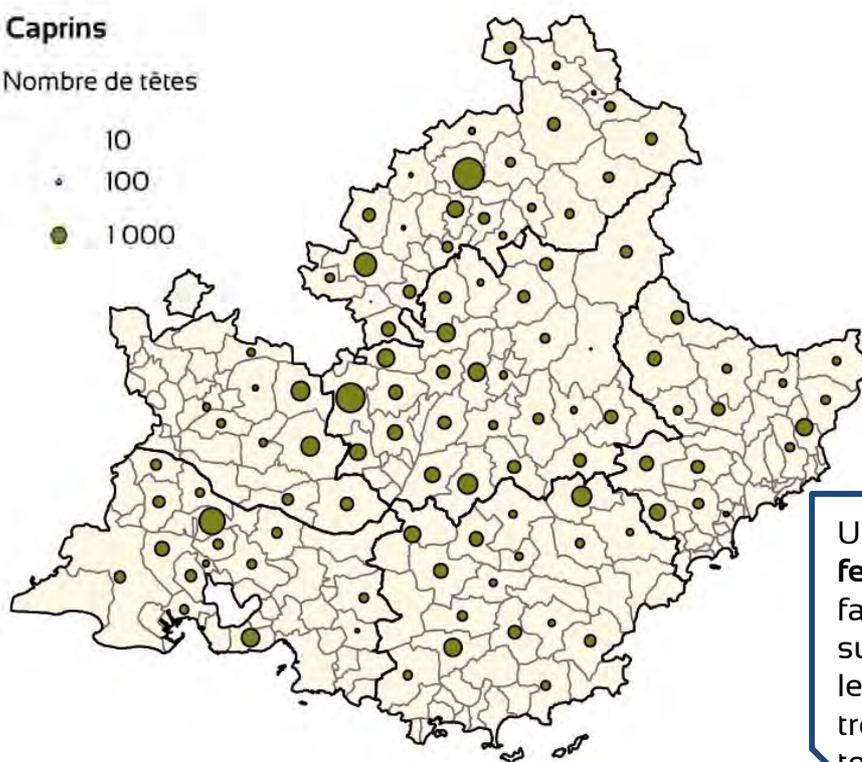
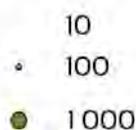
La filière caprine est caractérisée par une production fermière importante, mais aussi des entreprises laitières dynamiques.

Le nombre d'élevages caprins en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est assez stable ces dernières années, puisqu'il a baissé de seulement 11%, contre 45% en France. Les exploitations sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, pour un total de 328 éleveurs caprins et un peu plus de 21 000 chèvres.

Les éleveurs réalisent pour majorité de la transformation fromagère à la ferme, ce qui est une caractéristique régionale forte. Quelques producteurs livrent leur lait et une toute petite partie d'éleveurs caprins produit de la laine angora.

Caprins

Nombre de têtes



Sources: RA 2010, disar.com
Réalisation: C. Mabire, UMR ESO, Unicaen



Chèvre alpine © FX Emery

Un **fromage** est qualifié de **fermier** lorsqu'il est fabriqué par un agriculteur sur son exploitation, avec le seul lait de son troupeau et selon des techniques traditionnelles.

88% des exploitations caprines sont basées sur un système pâturant, seulement 12% pratiquent le hors-sol.

Avec 2% des effectifs, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur produit 1,3% du « lait national », la productivité des animaux est donc assez faible : autour de 450L/chèvre. La raison de cette moindre productivité se trouve dans le mode d'élevage extensif qui privilégie la pâture.

L'essentiel des exploitations sont sous forme individuelle. Récemment des formes sociétaires se développent (GAEC, EARL). Il n'existe pas d'organisations collectives de commercialisation, par conséquent elle passe majoritairement par des circuits courts de vente directe (marchés, à la ferme, AMAP, etc.) ou par des intermédiaires locaux (crémiers, restaurateurs, épiceries).

« Le marché des fromages fermiers et artisanaux est dynamique. Nos produits sont vecteurs de développement des territoires par les activités annexes induites et l'image qu'ils véhiculent. »

Brigitte Cordier,

Présidente de la section caprine, ovin-lait et fromages fermiers de la MRE

Une filière équine diversifiée et emblématique

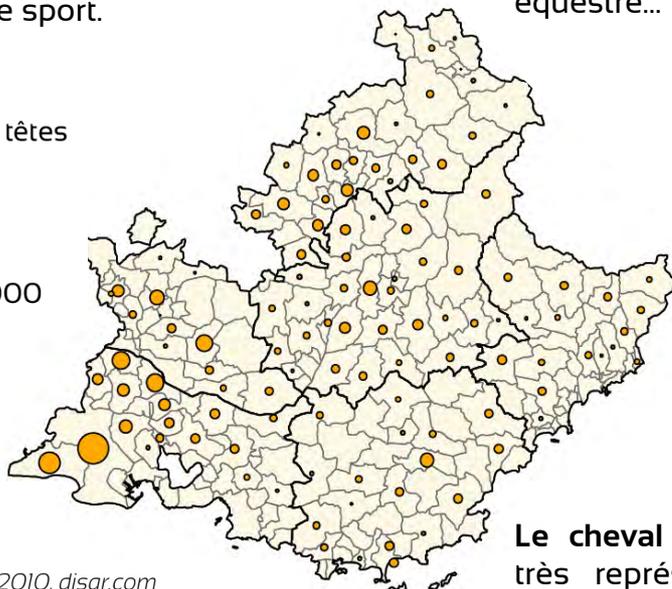
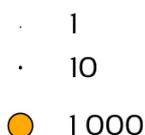
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 32 000 équidés répartis dans 655 élevages. L'élevage équin valorise plus de 38 000 hectares et emploie environ 3000 personnes à temps plein.

L'élevage équin régional est particulièrement bien implanté sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et fait partie de son environnement. La filière couvre de nombreux métiers et les systèmes d'élevage sont divers mais adaptés aux territoires ou au type de production: cheval Camargue, endurance, chevaux de sport.

Les éleveurs de chevaux Camarguais sont les plus nombreux dans la région, ils sont spécialisés ou associés à un autre atelier agricole (taureaux camarguais, grandes cultures). La diversité dans les activités est forte : organisation d'évènements festifs, production de reproducteurs, tourisme équestre...

Equins

Nombre de têtes



Sources : RA 2010, disar.com

Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Le cheval d'obstacle peut être élevé partout puisqu'il est souvent élevé en box ou bâtiment, à l'inverse du cheval Camargue ou d'endurance élevés de manière extensive. Les chevaux sont élevés en paddocks, souvent en périphérie des villes. Le système peut évoluer vers le pastoral.

Le cheval d'endurance est également très représenté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec 24 éleveurs professionnels de Pur Sang Arabe et Demi Sang Arabe (races privilégiées pour cette discipline).

Le climat sec et le relief vallonné voire montagneux sont extrêmement favorables à la production du cheval arabe. La pratique du pâturage est largement développée.

Il existe également en Provence-Alpes-Côte d'Azur un petit nombre d'élevages spécifiques tels la Mule de Seyne, l'Ane de Provence et le Cheval Ibérique. Ces élevages bénéficient d'une image en lien avec le territoire.

LE CHEVAL CAMARGUAIS

Le Camarguais fait partie des plus anciennes races du monde, d'origine tellement lointaine que celle-ci demeure encore entourée de mystères : d'origine arabe, barbe, asiatique ou celte, descendant du cheval de Prjevalski, le Camargue présenterait plutôt de nettes similitudes avec le cheval de Solutré.



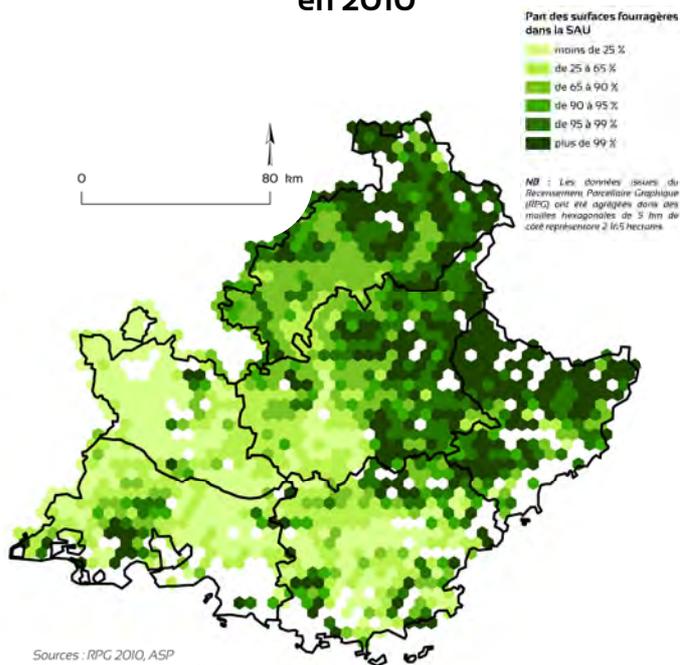
Cheval Camarguais au travail © MRE

OCCUPATION DES SOLS PAR L'ELEVAGE

Un élevage largement déployé dans l'espace régional

Le territoire régional est très largement façonné par la présence de l'élevage. Dans les Alpes et en Crau, c'est même plus de 95 % de la surface agricole qui est affectée aux surfaces d'alimentation des troupeaux. Par la pratique de la transhumance estivale et hivernale, ovine ou bovine, les différents paysages d'élevage s'articulent entre eux.

Part des surfaces fourragères dans la SAU* en 2010

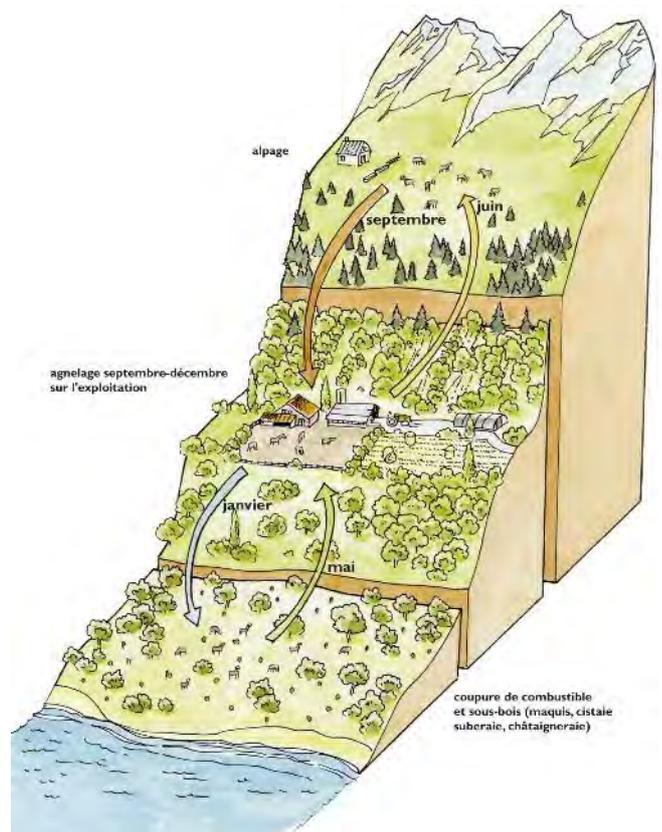


Les parcours représentent 77% de la SAU* totale de la région. Ce sont des espaces avec une faible productivité fourragère et disposant d'une grande variété de végétation naturelle dont l'herbe n'est pas toujours la principale ressource.



Le sylvopastoralisme, une pratique en plein développement

Les éleveurs et les forestiers nouent une nouvelle alliance au bénéfice réciproque de la forêt et des troupeaux. Par des techniques adaptées d'éclaircies et de traitement des rémanents de coupe (branches restées au sol), les propriétaires forestiers publics ou privés encouragent de plus en plus des éleveurs à pâture les sous-bois de chênes, de pins ou de mélèzes. Ils profitent de l'entretien du sous-bois et de la réduction des risques d'incendie. Pour leur part, les éleveurs y trouvent une ressource pastorale très économe et résistante aux aléas climatiques, qui leur sera de plus en plus nécessaire dans le contexte de changement climatique.



Mobilité de l'élevage herbivore et valorisation de l'étagement altitudinal de la région. © FX B. Teissier Du Cros – Cardère, 7, Cardère Ed., 2003

L'alliance du pastoralisme et des productions végétales

L'élevage herbivore est basé sur la mobilité et la complémentarité. Celle qui permet, en jouant sur l'espace et le temps, de relier la plaine à la montagne par l'intermédiaire des différentes formes de transhumance, est connue. Mais il existe une autre forme d'alliance, sur laquelle repose en grande partie les élevages pastoraux et notamment les systèmes dits herbassiers, qui associent productions végétales et pastoralisme.



Pâturage en plaine de Crau
© P. Fabre – Maison de la transhumance

La complémentarité entre l'élevage ovin et la production de foin, en Crau, explique en partie le maintien d'un élevage important dans cette plaine pourtant située en plein cœur des Bouches-du-Rhône. Le pâturage permet de valoriser la repousse d'automne des prairies, appelée localement 4^e coupe, grâce aux déjections des moutons. Il assure l'alimentation des troupeaux de septembre à fin février, époque où se déroule désormais l'agnelage* principal.

L'alliance du pastoralisme et de la viticulture est moins connue. Elle concerne pourtant de nombreux domaines viticoles du Var, et dans une moindre mesure des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Les brebis accèdent à la parcelle après les vendanges, en octobre, et pâturent jusqu'en mars ou avril, avant l'apparition des premiers bourgeons. Elles consomment la végétation spontanée des vignes. Le pâturage limite le passage du broyeur pour nettoyer les vignes et apporte une fumure organique* gratuite, améliorant la fertilité des sols.



Brebis pâturant dans les vignes
© P. Fabre – Maison de la transhumance



Pâturage des restoules
© P. Fabre – Maison de la transhumance

La mobilité des troupeaux permet également de valoriser les chaumes de céréales après la moisson. C'est notamment le cas pour le pâturage des *restoules* des grands domaines céréaliers et rizicoles qui fournissent une bonne partie de l'alimentation automnale des troupeaux du delta du Rhône.

Le pâturage de vergers est une pratique ancienne qui concerne essentiellement les oliveraies et châtaigneraies. En plein renouveau actuellement en France dans le cadre du développement du concept d'agro-écologie, elle peut amener à enherber spécifiquement les vergers d'arbres fruitiers, mais également les vignes, afin d'améliorer notamment la couverture au sol de la végétation.

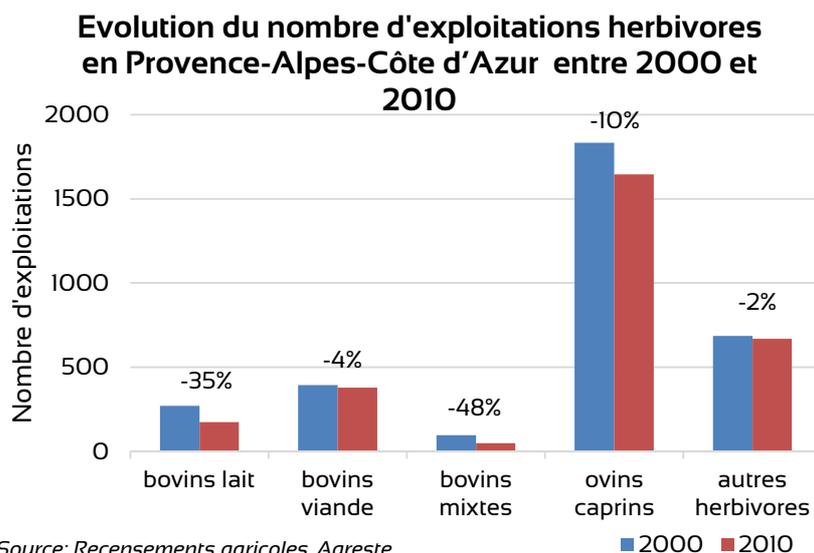


Pâturage de vergers
© P. Fabre – Maison de la transhumance

ELEVEURS ET SOCIETE

Le renouvellement des générations, un défi régional

En élevage herbivore, astreintes et faibles revenus font perdre de l'attractivité au métier. Même si la diminution du nombre d'exploitations herbivores reste modérée en Provence-Alpes-Côte d'Azur face à d'autres régions, elle se chiffre à 11% entre 2000 et 2010.



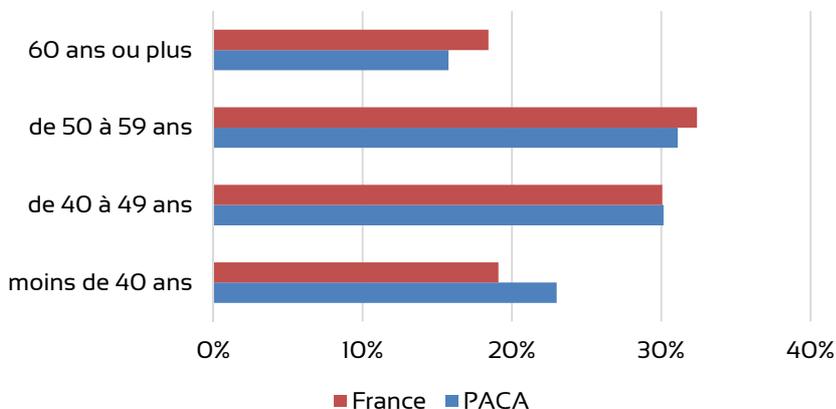
Comme à l'échelle nationale, le nombre d'exploitations est en diminution dans la région, avec une perte de près de 50% pour les bovins mixtes et 35% chez les éleveurs de bovins lait. A l'échelle de la région, la diminution du nombre des exploitations agricoles est de 2,7% entre 2000 et 2010,

Le revenu agricole joue un rôle crucial sur le renouvellement des générations. Entre 2010 et 2012, les revenus annuels par actif sont en moyenne de 26 800€ pour les éleveurs de bovins lait, 18 300€ pour les éleveurs de bovins viande, et 19 300€ pour les éleveurs ovins et caprins. En comparaison avec les grandes cultures où la moyenne s'élève à 54 800€. Source: Agreste

La tendance nationale est plutôt au vieillissement des éleveurs : en France 51% des éleveurs herbivores ont plus de 50 ans. A l'inverse en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 53% des éleveurs ont moins de 50 ans.

Signe du dynamisme de la filière ovine en région, les éleveurs ovins sont plus jeunes que les autres éleveurs et éleveurs ovins français.

Classes d'âge des chefs d'exploitation en élevage herbivore en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2010



UN FORT DYNAMISME DE L'ELEVAGE OVIN

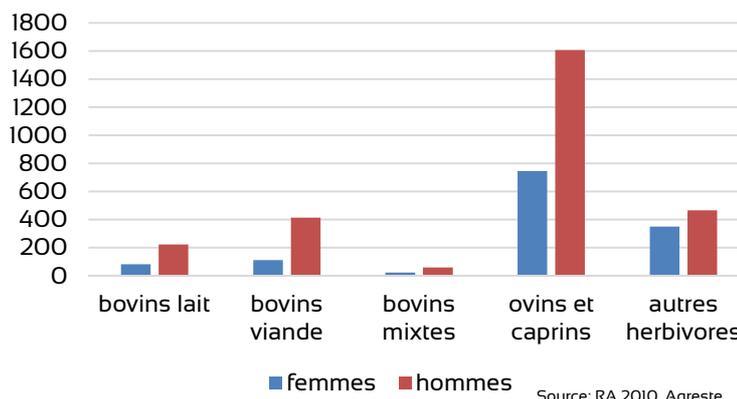
En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'élevage ovin est important et il attire des jeunes et des nouveaux producteurs. En 2015, ce sont 90 troupes ovines qui ont été créées ou maintenues par l'installation ou reprise. Cela représente environ 20 000 brebis.

L'emploi dans la filière

L'élevage en Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 13% de l'emploi agricole en 2010. Au sein de ces exploitations agricoles, celles à orientation principale herbivore mobilisent 6797 UTA (Unité de Travail Annuel).

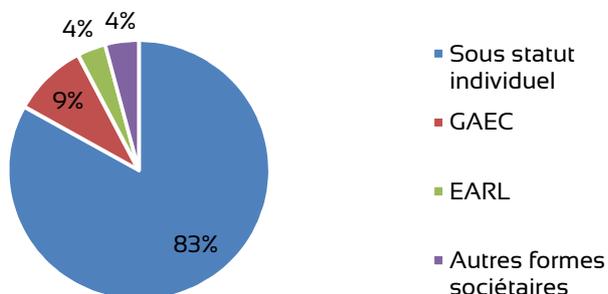
Ces 6797 UTA* liées aux exploitations herbivores sont présentes à presque 60% dans les exploitations ovines et caprines. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les femmes représentent 29% des chefs d'exploitations, contre 26% en 2000.

Répartition des UTA dans les exploitations d'élevage herbivore



UTA = unité de travail annuel, équivalent au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an

Répartition des exploitations herbivores selon leur statut juridique en 2010



Source: RA 2010, Agreste

Au sein des exploitations, le statut individuel est prédominant et regroupe 83% des exploitations herbivore. L'association en GAEC reste faible, seulement 9%, mais a progressé de 3,2% tout de même au sein des élevages ovins et caprins.

Inn'Ovin : +10% d'agneau en 2020

En région Sud-Est (Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes), la profession ovine se mobilise pour l'attractivité de la filière et l'augmentation de la production avec pour objectif « +10% d'agneau en 2020 ! ». De nombreuses actions sont menées pour augmenter la productivité des élevages et le renouvellement des générations. On peut noter par exemple les Ovinpiades des jeunes bergers qui réunissent chaque année une 60aine de lycéens et de stagiaires de la région pour élire le meilleur berger de la région et participer à la finale nationale

« La grande diversité de territoires et systèmes de la région offre un large choix à des jeunes désireux de s'installer. La moitié des éleveurs en activité ayant plus de 50 ans, les possibilités de reprises vont être importantes à l'avenir. Enfin, grâce à des structures nombreuses et dynamiques (chambres d'agriculture, Organisations de producteurs, syndicats, etc.), la filière ovine dispose de tous les outils nécessaires à l'installation. »

Luc Bourgeois, Président d'Inn Ovin Sud Est



DES ELEVAGES ET DES HOMMES



PROFESSEUR ALPES-CÔTE D'AZUR
CORSE
Interbev
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE
laViande
DES MÉTIERS, UNE PASSION

PROFESSEUR ALPES-CÔTE D'AZUR
CORSE
Interbev
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE
laViande
DES MÉTIERS, UNE PASSION

Interbev
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE

Bovins - Veaux
www.eviser.fr
970 Av

Travail de découpe de viande, © Interbev Provence-Alpes-Cote d'Azur-Corse

PARTIE 2

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

1. GESTION DU BETAIL A LA SORTIE DE LA FERME
 - Une mise en marché concentrée, des acteurs peu nombreux
 - Des animaux principalement abattus dans la région ou exportés
2. ORGANISATION DE LA FILIERE
 - Les abattoirs régionaux, des outils indispensables
 - Découpe et transformation: étapes essentielles de valorisation
3. LA DISTRIBUTION : TRADITION ET MODERNITE
 - Des circuits de distribution classiques
 - L'approvisionnement local: un enjeu fort en région
4. UNE FILIERE LAITIERE EN EVOLUTION
 - La production de la filière lait en quelques chiffres
 - Une production en quête de valorisation
5. EMPLOIS ET FORMATIONS DU SECTEUR
 - Des formations diversifiées pour la production
 - Les formations au métier de la transformation



« La richesse de l'homme est dans son cœur »
Jean Giono



GESTION DU BETAIL A LA SORTIE DE LA FERME

Une mise en marché concentrée, des acteurs peu nombreux

A la sortie des élevages les animaux ont plusieurs devenir possibles. Ils peuvent être vendus pour être engraisés en France ou à l'étranger, être vendus comme animaux reproducteurs ou partir à l'abattoir comme animaux de boucherie. Les animaux sont commercialisés par divers moyens selon les besoins des marchés.

Commercialisation via les OP

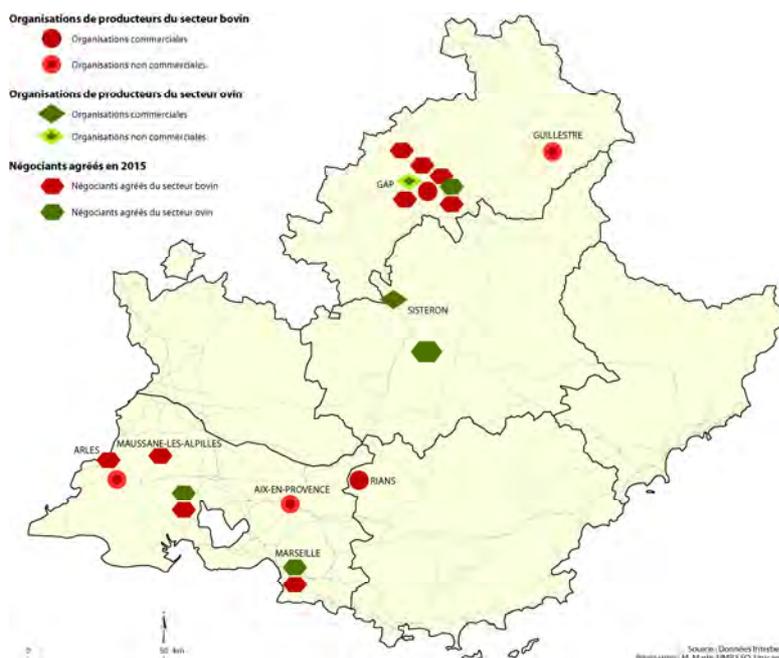
- **OPC** (Organisation de Producteurs Commerciales) : elles assurent le regroupement et la vente des animaux avec transfert de propriété, les coopératives sont la plupart du temps des OPC.
- **OPNC** (OP Non Commerciales) : elles sont des regroupements de producteurs pour assurer la mise en marché des animaux à plusieurs éleveurs mais sans transfert de propriété.

Le circuit des négociants

Les éleveurs n'adhérant pas à des OP peuvent vendre indépendamment leurs animaux à des négociants* en bestiaux qui collectent les animaux et les mettent en vente pour les abatteurs régionaux, ou pour le marché extrarégional (export). La région compte très peu de négociants* par rapport à la moyenne nationale (moins de 10 sur toute la région).

Les chevillards abatteurs sont historiquement présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils achètent les animaux en vif, en assurent l'abattage et la revente. Parmi eux, l'entreprise « SA Dufour Sisteron », principal opérateur de la région travaille en partenariat fort avec les éleveurs des coopératives régionales.

LES ACTEURS DE LA MISE EN MARCHÉ DES ANIMAUX



LES PRINCIPALES OP DE LA REGION

Les deux principales OP Ovines sont :

- « l'Agneau Soleil » (OPC),
- « Ciel d'Azur » (OPNC).

36% des éleveurs de la région, correspondant à 37 % des brebis, adhèrent à ces structures.

Les principales OP bovines sont :

- « La coopérative bovine 04/05 » (OPC) : elle regroupe près de 230 éleveurs actifs et un cheptel de 4 000 vaches,
- « L'association des éleveurs de bovins 04/05 » (OPNC) : créée en 2002, elle compte 96 d'adhérents, dont 91 éleveurs et 5 Acheteurs.

En plus des OP, on trouve également l'association « Bovin 13 » qui réunit toutes les productions bovines des Bouches-du-Rhône.

« Grâce à l'IGP Agneau de Sisteron label rouge et au travail de la coopérative Agneau Soleil, la filière a mis en place une dynamique de valorisation de la production régionale. Elle s'appuie aujourd'hui sur Arterris Vision, qui regroupe les activités commerciales de Dufour Sisteron et Ovimpex »

Thierry VIAL, Directeur Général de Dufour Sisteron

Des animaux principalement abattus dans la région ou exportés

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur le devenir des animaux dépend grandement de leur type de production. Ainsi les abattages et les débouchés restent majoritairement régionaux pour les gros bovins viande mais ce n'est pas le cas du cheptel laitier.

Un cheptel allaitant dynamique

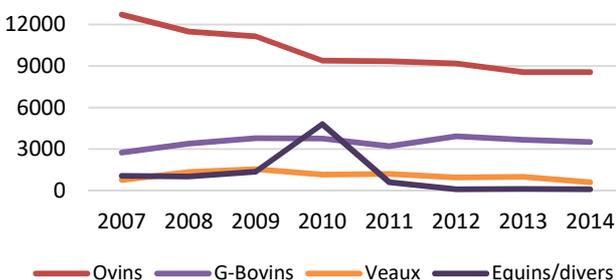
Le cheptel allaitant est en augmentation constante ces dernières années, alors que le cheptel laitier est en permanente diminution. Les conversions du laitier vers l'allaitant (moins contraignant en montagne) sont nombreuses. Ainsi, les races les plus représentées sont la Charolaise et la Limousine.

On compte 35 000 bovins allaitants en région, dont 2 000 en bio. Une part importante de la production régionale est exportée en maigre sous forme de brouillards vivants, exportés à 50 % vers l'Italie.

Une partie seulement des animaux est engraisée* dans la région, et ces animaux « finis », génisses ou vaches, sont valorisés sur le marché local (98% de débouchés dans le Grand Est), avec notamment la marque régionale Patur'Alp ou l'AOC Taureau de Camargue.

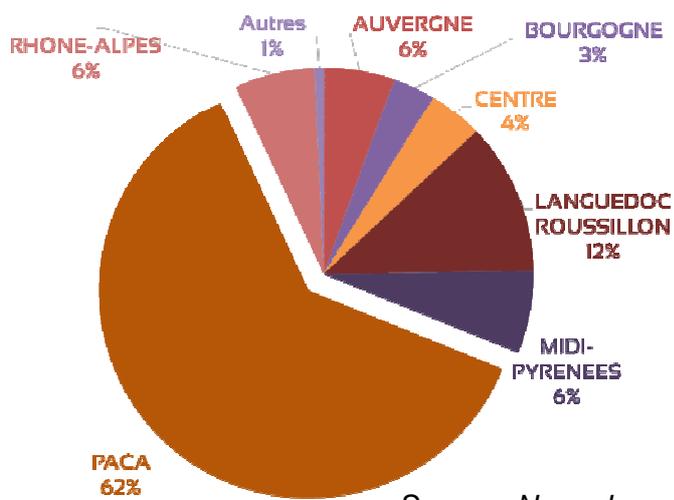
En région, les animaux issus de l'élevage laitier sont très peu valorisés en viande. 73% du cheptel laitier vache de réforme est ainsi abattu hors de la région.

EVOLUTION DES TONNAGES ABATTUS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR PAR CATÉGORIE



Source : MRE

PROVENANCE DES ANIMAUX ABATTUS EN PACA



Source : Normabev

Des répartitions différentes selon les filières

Les gros bovins représentent 18% de l'abattage régional, soit autour de 3000 tonnes équivalent carcasses (tec). Ces abattages bovins se concentrent sur Tarascon (41 %) et Gap (23%).

69% des animaux abattus dans la région proviennent de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 9 272 tec abattues pour les ovins.

Des outils fragiles

Les abattoirs, outils clés de la filière viande et du maintien de l'élevage sont des outils fragiles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur les volumes abattus sont stables en bovin mais diminuent fortement depuis plusieurs années pour d'autres espèces, notamment les ovins. Les difficultés économiques rencontrées par ces derniers sont à l'origine de la fermeture de plusieurs abattoirs de la région ces dernières années.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

ORGANISATION DE LA FILIERE

Les abattoirs régionaux, des outils indispensables

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte sur son territoire 11 abattoirs qui abattent près de 14 600 tonnes. Maillon essentiel de la filière viande, ils sont aujourd'hui indispensables au maintien de la filière viande, notamment pour des zones parfois isolées.

Des abattoirs nombreux et de petite taille

Le réseau d'abattage de la région est relativement dense alors que le tonnage qui y est abattu est proportionnellement inférieur à la moyenne nationale.

Ainsi, plus de la moitié des sites d'abattage sont de petite taille (moins de 500 tec) et participent au maintien d'une filière de proximité.

En effet, les circuits courts sont importants dans la région et peuvent représenter jusqu'à 60% du tonnage de certains outils. Ces tonnages, clés pour le maintien de productions régionales, restent néanmoins faibles (moins de 7% des volumes régionaux).

Une répartition inégale

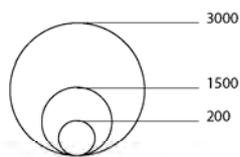
Les abattoirs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire. Ces derniers, proches des zones d'élevage se situent essentiellement dans les Alpes et les Bouches-du-Rhône.

Ainsi des départements comme le Var ou les Alpes-Maritimes sont quasiment dépourvus d'abattoirs alors qu'ils sont proches de grands bassins de consommation.

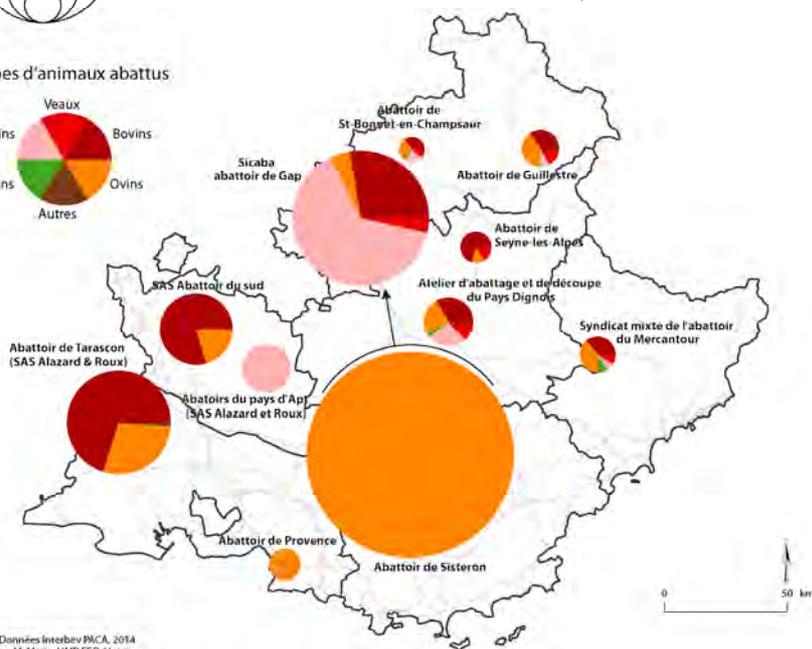
Cette structuration explique que les coûts d'abattage dans la région soient supérieurs à la moyenne nationale et parfois moins compétitifs, sans le soutien des collectivités.

LES ABATTOIRS RÉGIONAUX

Volume total d'abattage (en tonnes)



Types d'animaux abattus



NB : Les parts des équidés et des caprins abattus dans certains établissements de la région sont parfois trop faibles pour être convenablement représentées.

Sources : Données Interbev PICA, 2014
Réalisation : M. Maille, UMRI ESO, Unisciel

SISTERON PREMIER ABATTOIR D'AGNEAUX EN FRANCE

En 2011, 8 200 tonnes ont été traitées à Sisteron, dont 94% d'ovins français, dont 33% du tonnage provient de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (chiffres 2010). Les agneaux régionaux, proviennent principalement des adhérents des OP.

Il existe autour de cette structure un pôle agro-alimentaire viande d'envergure nationale : le pôle ovin de Sisteron. Des outils complémentaires permettent d'avoir une cohérence et un dispositif complet pour la filière ovine regroupés sur un même lieu : coopératives, entreprises de cheville, boucheries, boyauderies et triperies, ainsi qu'entreprises de valorisation des peaux représentent 200 emplois et près de 81 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Découpe et transformation : étapes essentielles de valorisation

Les entreprises de l'aval de la filière valorisent la viande sortant des abattoirs par différents processus de transformation. Les grands groupes côtoient les petites et moyennes entreprises proposant des produits différenciés (par race, type d'animal, partie de l'animal, qualité, etc.).

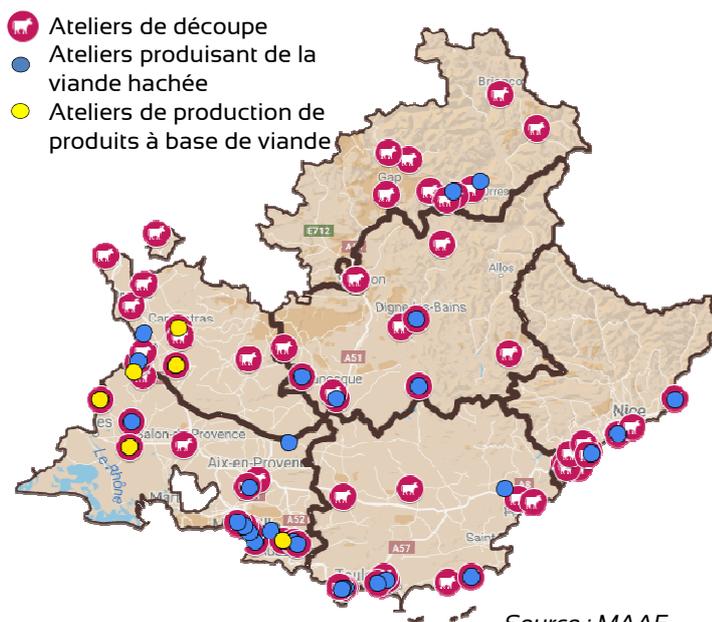
A la sortie des abattoirs, les animaux peuvent être vendus à des bouchers, des grossistes, des éleveurs, des GMS ou directement à des industries de transformation.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de nombreuses petites et moyennes entreprises sont implantées à côté d'industriels leaders. Ainsi, en 2015 plus de 70 ateliers de découpe, parfois couplés à des ateliers de transformation ou préparation de produits à base de viande sont présents en région.

Importance de la découpe et transformation régionale

Ces ateliers de découpe et transformation sont répartis au bord des grandes villes et des gros pôles de consommation comme la côte d'Azur. Néanmoins, il est important de noter la subsistance d'ateliers à proximité de zones peu accessibles (Hautes-Alpes notamment). On comprend alors toute l'importance de ces outils pour maintenir une valeur ajoutée sur la production régionale et entretenir un lien fort avec le consommateur.

Principales entreprises de découpe et transformation de viande en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015



Source : MAAF
Réalisation : Interbev PACA



Atelier de découpe, © Interbev

« Alazard & Roux œuvre en Provence depuis 1934, cette entreprise a su se distinguer grâce à des productions artisanales fabriquées à base de viandes locales. Alazard & Roux s'est particulièrement illustrée avec ses saucisses Camarguaises et son saucisson de taureau de Camargue fabriqués de façon artisanale conformément aux recettes de la grand mère Alazard. »

Olivier Roux, Alazard & Roux

A la demande des GMS désireuses d'être livrées en (Unité de Vente Consommateur (UVCI)), des tripiers en gros ont du s'industrialiser pour les servir et sont donc restés en très petit nombre sur le marché tel METRAS à Marseille, fondé en 1963 par Henri Metras.*

Les pieds paquets marseillais, dont Noëlle Donadieu, grand-mère Metras écrivit sa recette vers 1900, sont une de nos spécialités.

Henri Metras, Société Metras.

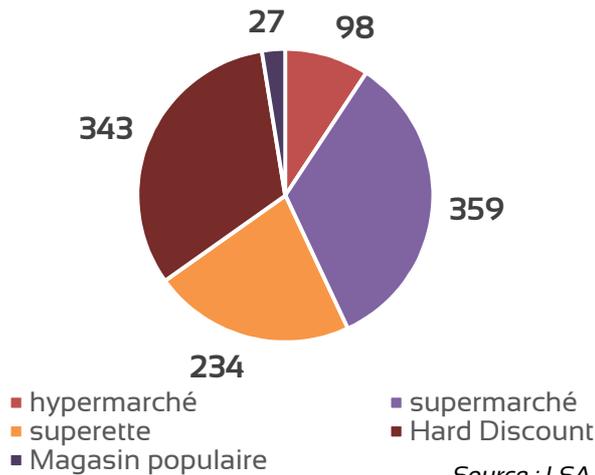
DES PRODUITS, DES EMPLOIS

LA DISTRIBUTION : TRADITION ET MODERNITE

Des circuits de distribution classiques

La distribution des produits d'élevage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est majoritairement réalisée par la grande distribution (GMS : Grandes et Moyennes Surfaces) et par les bouchers-charcutiers participant activement à la valorisation des produits régionaux.

Répartitions du nombre de GMS en région



Source : LSA 2012

Les GMS sont de différentes catégories selon les services qu'elles proposent et leur taille, pour répondre au mieux aux besoins des consommateurs.

Les bouchers : un circuit de commercialisation incontournable

En région, on compte près de 2000 boucheries réparties sur l'ensemble du territoire. C'est un chiffre nettement supérieur aux autres moyennes régionales. Situés en centre ville ou en périphérie, en zone rurale ou urbaine, les artisans bouchers apportent un service quotidien par leurs conseils aux consommateurs et aux éleveurs.

Les boucheries sont notamment incontournables dans les territoires reculés où les liens entre les habitants et les bouchers sont forts. Ils permettent de favoriser un commerce de proximité et d'apporter du conseil sur la cuisson, la préparation et la qualité des produits.

La Grande Distribution : un circuit très utilisé par les consommateurs

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur on compte plus de 1000 points de vente en Grande et Moyenne distribution. Les GMS cherchent à répondre au mieux aux attentes du consommateur et proposant deux services :

- Un rayon libre service (LS) où la viande est conditionnée à l'unité (UVC : Unité de Vente Conditionnée) à des prix souvent les plus attractifs possibles
- Il existe parfois un rayon traditionnel où un boucher travaillant pour l'enseigne conseille le client et procède à la découpe du produit.



Les gestes du boucher © Interbev

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'on compte plus de 2000 boucheries charcuterie artisanales réparties sur l'ensemble du territoire

« Le boucher de proximité est un atout majeur pour l'élevage et la distribution des viandes : il est le commercial indispensable pour conseiller et expliquer au consommateur le circuit des animaux vendus en boucherie. »

Dino Tornati, Président du syndicat des Artisans bouchers du Vaucluse

L'approvisionnement local : un enjeu fort en région

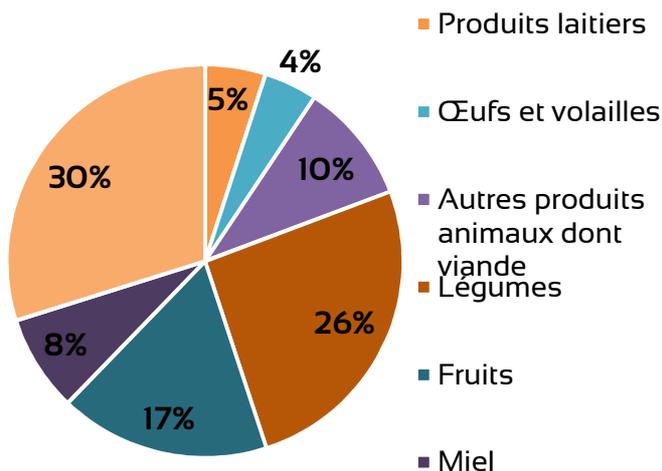
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec près de 5 millions d'habitants est la troisième région métropolitaine de France. De plus, son fort attrait touristique en fait un bassin de consommation très dynamique avec une multitude d'opportunités.

Importance de la vente directe et des circuits courts

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur à peu près 30% des exploitations commercialisent leurs produits en circuit court.

Ces initiatives peuvent être privées ou collectives et sont très diverses : vente à la ferme, drive fermier, vente sur internet, distributeurs automatiques, magasins de producteurs, foires et marchés. Pour les éleveurs réalisant de la vente directe, cette activité est souvent une activité complémentaire à la vente traditionnelle (coopératives/négociants). Il est en effet complexe de valoriser la totalité d'une production via ce seul circuit.

Répartitions des circuits de distribution des produits régionaux



Source : Agreste RA2010

La restauration collective : un carte à jouer dans la conquête du marché régional

La restauration collective et la restauration hors domicile (RHD) concernent tous les repas consommés hors domicile en collectivité ou en restaurant.

La RHD procède majoritairement par appel d'offre et privilégie souvent le prix à la qualité. Ainsi la majeure partie de la viande bovine proposée en RHD est importée ou issue de race laitière. Néanmoins, depuis plusieurs années les pouvoirs publics se mobilisent en faveur de l'instauration de produits locaux dans l'alimentation collective. Les producteurs ont donc une carte à jouer dans la conquête du marché régional, mais pour cela il faut créer un réel projet de filière pour permettre la difficile gestion des délais et des gros volumes que cela représente.

REGAL: RESEAU DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

Initié par le Pays de Haute Provence, Régal « Réseau de Gouvernance Alimentaire Local » est une démarche qui favorise la consommation de produits agricoles et agro-alimentaires locaux, en restauration scolaire et collective.

Un réseau qui fédère autour d'une ambition commune : « Développer une alimentation de proximité et de qualité en restauration scolaire en s'appuyant sur une agriculture durable et locale »



Cette démarche s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus de concertation entre les différents acteurs opérationnels (agriculteurs, chefs de cuisine et gestionnaires d'établissements scolaires, responsables d'entreprises de restauration collective...) visant à rapprocher offre et demande, identifier les clés de réussite et les points critiques (à résoudre), favoriser une co-construction du projet en prenant en compte les contraintes de chacun des partenaires.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

UNE FILIERE LAITIERE EN EVOLUTION

La production de la filière lait en quelques chiffres

Issue d'une tradition de production laitière en zone de montagne, la filière fait face à une diminution de la production, essentiellement liée à un manque de valorisation du produit.

Contexte et historique

La région s'appuie sur une tradition laitière forte, puisqu'elle a compté plus de 50 fromageries* dédiées à la production de bleus et de tommes de montagne au début du XXème siècle.

Elle est marquée aujourd'hui par une baisse de la production et recherche une nouvelle dynamique pour la valorisation des produits, grâce à la présence d'entreprises de transformation.

Sur 28 millions de litres de lait produits dans la région, 15 millions sont exportés, et 13 millions sont transformés dans des entreprises régionales.

Une collecte dominée par deux grands groupes

La majorité du lait, soit environ 25 millions de litres, est collectée par les groupes SODIAAL et Lactalis.

Les deux tiers de cette collecte sont livrés vers des sites de transformation extra régionaux.

Parmi ce lait collecté, environ 10 millions de litres sont transformés localement, soit sur le site de Gap, appartenant depuis peu à l'entreprise La Fermière, soit par des fromageries artisanales.

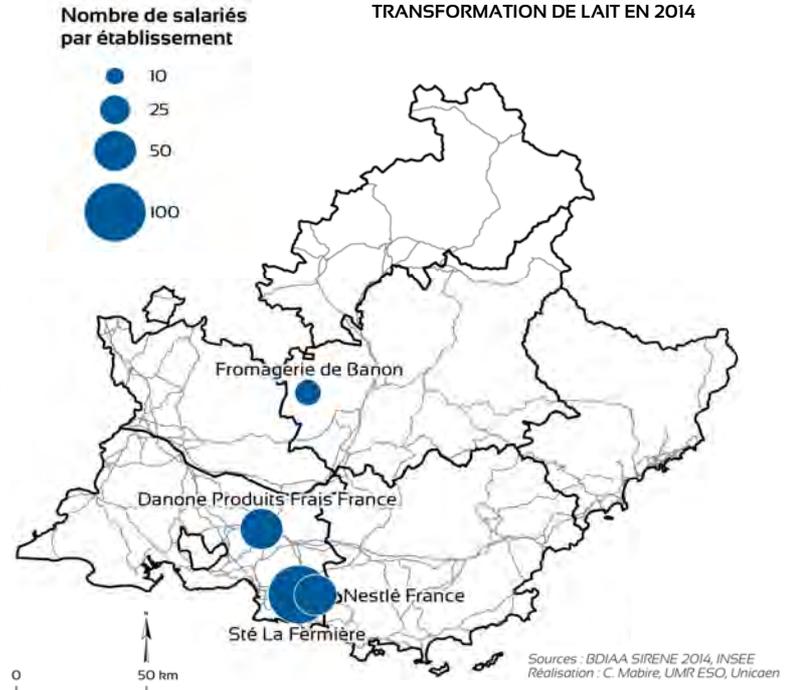
Un maillage de petits artisans collecteurs

Au nord de la région, 4 entreprises artisanales fromagères collectent directement près de 3 millions de litres de lait, transformés en bleus, et fromages à pâte pressée.

Un bassin de transformation fermière

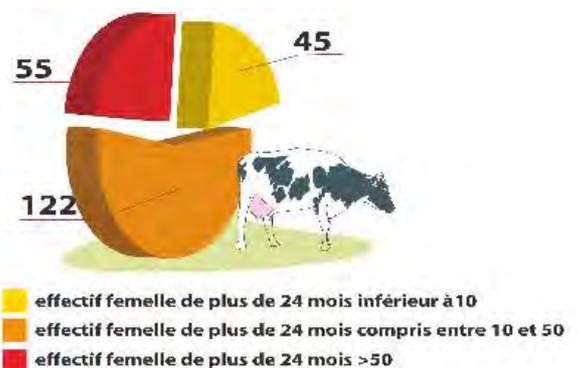
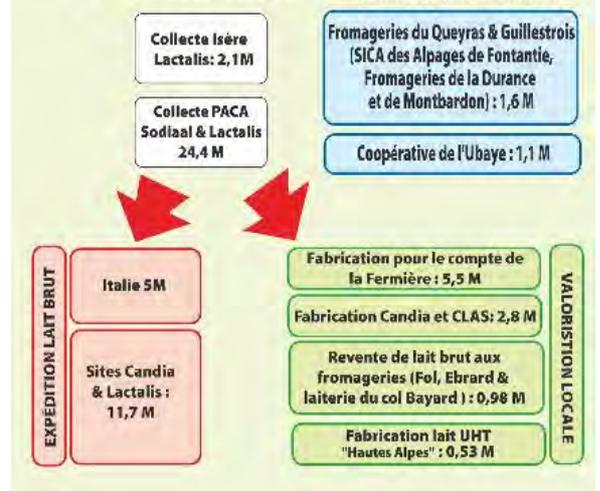
La région compte 70 éleveurs, soit 1/3 de l'effectif total, qui transforment à la ferme et vendent en direct tout ou partie de leur production.

PRINCIPALES ENTREPRISES DE COLLECTE ET TRANSFORMATION DE LAIT EN 2014



LES DESTINATIONS DU LAIT EN PACA

Situation en 2013 - Chiffres en Millions de litres



Source : MRE

Une production en quête de valorisation

La filière laitière en Provence Alpes Côte d'Azur a initié un programme de développement de démarches d'identification et de valorisation de ses produits par les signes officiels de qualité (Agriculture Biologique AB, Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP).

Vers la mise en place de signes officiels de qualité

La recherche d'une valorisation optimale du produit pour les éleveurs ainsi que pour les entreprises a conduit les acteurs de la filière à lancer une collecte de lait bio en 2015, en partenariat avec Biolait. Celle-ci devrait connaître un développement à l'avenir.

L'existence d'une tradition fromagère dans la région, basée sur des savoir-faire historiques pour des produits tels que le bleu ou la tomme « grise », est à l'origine d'une réflexion professionnelle sur la mise en place d'une démarche d'identification de type AOP ou IGP pour ces deux produits.



Source : MRE

Une production fromagère diversifiée à haute valeur ajoutée

La production de fromages fermiers est évaluée à 1 500 tonnes toutes espèces confondues.

La région est riche d'une gamme variée de fromages traditionnels ou de spécialités régionales. La production principale de fromages de chèvre est la Tome lactique. Elle est déclinée à tous les stades d'affinage (de frais à sec), elle peut être aussi aromatisée. D'autres fromages sont également produits : le Banon qui bénéficie d'une AOP depuis 2003, la Tome de Provence, la Brousse du Rove (en cours de demande de reconnaissance en AOP), ainsi que des pâtes pressées.

En lait de vache, les produits frais (yaourts, fromage blanc, lait de consommation, etc.) sont conséquents puisque 24% des exploitations sont exclusivement orientées vers ces types de produits. Les autres produisent principalement des fromages à pâte pressée.

« En s'appuyant sur les collecteurs et les transformateurs de la région, nous travaillons à une meilleure valorisation de la production. Les projets de démarches de qualité et d'identification des produits vont dans ce sens. »

Sandrine Hauser
éleveuse de vaches laitières – Présidente de la section bovine de la MRE

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

EMPLOIS ET FORMATIONS DU SECTEUR

Des formations diversifiées pour la production

Outil indispensable pour l'installation des éleveurs, la création d'entreprises, ou la modernisation, le dispositif de formation initiale et continue est largement présent dans la région.

La région compte 26 établissements de formation agricoles, dont 9 publics et 17 privés. Au cours de l'année 2015, ils accueillaient un total de 9331 élèves, 72% en formation initiale et 28% en formation continue.

Deux établissements sont plus particulièrement dédiés aux spécialités de l'élevage. L'Établissement Public Local (EPL) de Digne-Carnejane, dans les Alpes de Haute Provence, avec sa ferme expérimentale ovine, affiche des compétences plus spécifiques dans cette production. De son côté, l'EPL de Gap, dans les Hautes-Alpes, qui abrite un troupeau de vaches laitières, est plus orienté vers la production bovine en zone de montagne.

Dans le domaine de la formation continue, la région s'appuie en particulier sur le CFPPA* de Digne Carnejane, l'ADFPFA* de Gap et le CFPPA du Merle, situé dans les Bouches-du-Rhône.

Enfin, les organismes agricoles de la région offrent une vaste palette de formations à destination des éleveurs, dans les domaines de la production, la santé animale, la gestion fourragère, l'économie, la commercialisation.



Formation à Carmejane © FX Emery

« Plus ancienne école de bergers salariés de France, le CFPPA du Merle forme chaque année 20 bergers qualifiés (40% de femmes), immédiatement opérationnels à tous les postes de l'atelier ovin ou pour prendre en charge un troupeau en transhumance »

Michèle JALLET (Responsable de la formation au CFPPA du Merle)

La formation de bergers transhumants au Domaine du Merle (Salon de Provence)

Le métier de berger requiert expérience et savoir-faire. C'est pourquoi la formation dispensée au CFPPA* du Merle correspond à la recherche d'un équilibre entre les aspects pratiques et des connaissances théoriques indispensables. Le BPA* berger se cale sur un référentiel d'ouvrier qualifié en travaux des productions animales option élevage des ruminants. Cette formation s'articule, dans la réalité de l'espace et du temps, sur des stages pratiques qui reflètent les périodes de pointe de travail de l'élevage ovin transhumant et qui permettent l'acquisition des gestes professionnels.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

Les formations aux métiers de la transformation

Dans une région caractérisée par un vaste bassin de consommation, et par des produits de l'élevage bénéficiant d'une image très favorable, le secteur de la formation s'est organisé pour proposer des parcours de formation à la transformation des produits, soit à destination des éleveurs, des boucheries ou des petites entreprises de l'agroalimentaire.

La formation continue des éleveurs : une spécialisation vers la transformation fromagère fermière

L'institut technique fromager Actalia-Centre de Carmejane, créé par la profession, est spécialisé dans l'appui technique et l'expérimentation fromagère. Il propose aux éleveurs et futurs éleveurs un catalogue de formations en technologie de la transformation fromagère fermière.

Il répond à une attente forte des éleveurs, visant à offrir à une clientèle locale une production fermière de qualité.

Le site de Carmejane accueille chaque année plus de 200 stagiaires.

Vers un nouvel atelier de formation agroalimentaire à Carmejane

Le projet d'aménagement d'un nouvel atelier dédié à la transformation agroalimentaire sur le site de l'EPL de Carmejane, financé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettra de consolider les formations dans le secteur laitier, et ouvre des perspectives sur la transformation d'autres produits..



Finalistes du concours régional du MAF Boucherie 2016
© INTERBEV PACA-Corse



Le geste du moulage à la louche
© FX Emery

Un réseau de CFA* boucherie dynamique

Les métiers d'artisans, comme celui de boucher, sont accessibles par des certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou des Brevets professionnels (BP). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6 établissements proposent des formations autour du métier de boucher, et ces formations sont de plus en plus attractives.

A titre d'exemple le département du Var forme chaque année plus de 152 apprentis bouchers.

« Nos CFA s'engagent à offrir une formation de qualité à proximité des entreprises. Avec un taux d'insertion dans l'emploi de 72% en moyenne, ces résultats encourageants nous poussent à continuer »

Jean-Daniel TAVE - Président du syndicat des bouchers-Charcutiers du Var

DES PRODUITS, DES EMPLOIS



*Troupeau charolais en alpages
Seyne les Alpes © FX Emery MRE*

PARTIE 3

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

1. UN ELEVAGE HERBIVORE DANS DES ESPACES NATURELS
 - Un élevage à forte composante pastorale
 - Des savoir-faire au gardiennage, mis au service des attentes territoriales
2. LES DIFFERENTES FORMES DE TRANSHUMANCES
 - Des phénomènes économiques et sociaux considérables
 - Organisation collective de la transhumance
3. BIODIVERSITE ET ELEVAGE
 - L'élevage herbivore, acteur essentiel de la biodiversité
 - Faune sauvage et élevage : atouts et menaces
4. ESPACES NATURELS PROTEGES ET ELEVAGE
 - Un rôle essentiel dans les espaces dits sensibles
 - La réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
5. ELEVAGE ET GAZ A EFFET DE SERRE: EMISSION ET COMPENSATION
 - Les prairies participent au stockage du carbone
 - L'élevage émet des Gaz à Effet de Serre

« Après avoir gravi les premières hauteurs nues qui dominent le village et qu'on n'atteint pas en moins d'une heure au pas des troupeaux, nous entrons dans une gorge haute, très escarpée, où l'on n'aperçoit plus ni maison, ni fumée, ni culture. »
Les petits bergers ou la transhumance d'Alphonse de Lamartine (1807-1829)

ELEVAGE HERBIVORE ET ESPACES NATURELS

Un élevage à forte composante pastorale

Une forte originalité de l'élevage méditerranéen est sa capacité à se déployer et à valoriser des territoires difficiles sur le plan agronomique, mais qui offrent de multiples atouts pour une alimentation économe et autonome des animaux



Chèvres sur parcours © FX-Emery - MRE

Les parcours : herbe et feuillage des arbustes

Les garrigues, les maquis, les landes, les pelouses sèches et steppiques, les sous-bois constituent autant de places de pâturage appréciées pour les ressources que ces surfaces peuvent fournir en toute saison, permettant d'économiser autant de temps en bâtiment. Si ovins et bovins apprécient d'abord l'herbe, les chèvres en production laitière tirent profit du feuillage des arbustes et des branches basses des arbres. Ces surfaces sont peu productives, en effet on compte environ ½ à 1 ha par brebis et 1 à 2 ha par chèvre à l'échelle de leur calendrier annuel d'alimentation. Mais les troupeaux démontrent ainsi une capacité à entretenir de très vastes surfaces, au bénéfice des paysages, de la biodiversité et de la limitation des risques naturels (avalanches, incendies, etc.).

Les alpages : herbe d'altitude pour l'été

Au-dessus de 1500 m d'altitude, les troupeaux des vallées de montagne comme ceux transhumant depuis les départements littoraux gagnent les alpages de fin juin à la mi octobre. Pendant 3 à 4 mois, ovins comme bovins bénéficient d'une herbe riche et diversifiée dont ils suivent la pousse en altitude tout au long de l'été : Les « quartiers d'août », généralement sans accès routier, se situent entre 2200 et 2600 m d'altitude.

La traite des vaches en alpage se pratique encore, mais est très minoritaire. La conduite de gros troupeaux ovins regroupés par un berger, ou celle de vaches allaitantes en grands parcs de pâturage représente l'essentiel des alpages.



Brebis en alpage © L Garde- CERPAM

« La montagne l'été pour les bêtes, les prés, là tout le versant c'est de l'herbe bien fine, il n'y a pas trop de buissons, mais avec les pins qui gagnent, ça se réduit... tout ça, c'est le bonheur des bêtes. Là je me fais vieux, j'ai parrainé une jeune éleveuse qui voulait s'installer et qui s'associe avec moi, elle reprend l'exploitation, maintenant c'est elle qui conduit le troupeau sur l'alpage au-dessus du village, c'est important que ça continue. »

Armand Ferrando, La Palud-sur-Verdon, Alpes-de-Haute-Provence

Des savoir-faire au gardiennage mis au service des attentes territoriales

Profonde originalité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les bergers sont toujours là. La conduite en gardiennage des troupeaux ovins et caprins est réalisée par des salariés ou par les éleveurs les plus pastoraux eux-mêmes, appelés « herbassiers ». Elle permet une alimentation équilibrée et naturelle du troupeau ainsi que la gestion des espaces naturels.

Le berger, un professionnel de l'alimentation du troupeau au pâturage

En alpages, plus de 90 % des troupeaux ovins sont conduits par des bergers tout au long de la saison d'estive.

Ce savoir-faire contemporain hérité d'une longue tradition permet d'ajuster au plus près les besoins alimentaires des animaux à une ressource spontanée riche par sa diversité, mais très sensible aux variations climatiques.

Cette présence humaine permanente assure également un suivi sanitaire précis des animaux. La figure du berger humanise aussi la montagne aux yeux des nombreux randonneurs qui la parcourent, et rappelle sa fonction d'abord productive. L'accueil et l'hébergement de ces travailleurs passe par un important investissement en cabanes pastorales aux normes contemporaines (panneaux solaires, etc.).

Avec les bergers vachers, plus de 1500 personnes travaillent au total en alpages. Il s'y rajoute le reste de l'année les bergers dans les steppes de Crau, ainsi que dans les garrigues et massifs boisés en collines.

Une « maison pastorale » financée par la collectivité dans le Var afin de permettre l'installation d'un éleveur. © FX Emery - MRE



Le berger d'alpage conduit 1500 à 2000 brebis en un troupeau toujours regroupé. © L. Garde- CERPAM

Installation d'élevage en forêt

L'évolution du Code forestier permet désormais d'encourager des installations d'élevage en forêt méditerranéenne. Dans le Var, la Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, les opérations sont portées par les collectivités qui investissent et mettent à disposition des bâtiments sous bail emphytéotique aux éleveurs (bergerie ou chèvrerie, parfois habitation).

L'entretien des sous-bois contribue à réduire les risques d'incendie dans le cadre de contrats agroenvironnementaux cofinancés par les départements et l'Europe. Les élus y voient une présence permanente qui revivifie des espaces en déprise, également attractive pour le public qui peut venir acheter des fromages.

Le retour de l'élevage en forêt concerne aussi la « transhumance hivernale » de troupeaux ovins ou bovins de montagne 6 mois de l'année.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE TRANSHUMANCES

Des phénomènes économiques et sociaux considérables

Chaque année, quelques 550 000 têtes de bétail estivent en montagne et 60 000, environ, viennent depuis la montagne hiverner en plaine.

La transhumance fait partie du patrimoine provençal. Historiquement, elle a tracé son propre réseau routier, les drailles ou carraires, qui furent les premières voies de communication entre les plaines de basse Provence et les montagnes alpines.

La grande transhumance estivale, essentiellement ovine, est la plus représentée. Elle permet de palier la sécheresse qui sévit l'été et jaunit les maigres pâturages des plaines et du littoral. Dès le mois de juin, les troupeaux gagnent alors les massifs montagneux les plus proches, où l'herbe renaît après la fonte des neiges. Ils en reviendront entre septembre et novembre, avant que la neige ne les recouvre de nouveau.



Brebis transhumant en alpage
© P. Fabre
Maison de la transhumance

Les transhumances ovines de la Provence aux Alpes



La transhumance "locale" désigne la montée en estive, sur des pâturages de proximité, des troupeaux des communes de fonds de vallées ou des zones de piémonts.

La transhumance "hivernale", ovine ou bovine, est pratiquée par certains troupeaux des exploitations montagnardes qui viennent passer l'hiver et une partie du printemps dans les plaines ou massifs forestiers littoraux. Elle s'est fortement développée depuis une trentaine d'années dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI).

« La transhumance est indispensable à nos systèmes d'élevage. Elle a su s'adapter en permanence aux évolutions de la société, au point de vue sanitaire, du mode de transport, par l'utilisation de l'hélicoptère... Notre mode d'élevage extensif est durable et moderne. »

René Tramier, Président de la Maison de la transhumance



Troupeau transhumant © L. Roux – Maison de la transhumance

De nos jours, la plupart des cheptels sont transportés dans des bétailières pouvant contenir, sur trois ou quatre étages, près de 400 têtes. Seuls certains troupeaux, représentant environ 25 000 têtes, qui hivernent dans le Var, les Alpes-Maritimes ou les Alpes-de-Haute-Provence, continuent de cheminer à pied vers les alpages les plus proches.

Organisation collective de l'élevage

Les alpages sont souvent gérés par des Groupements pastoraux (GP) utilisant des territoires communaux, domaniaux, ou privés. On décompte dans les départements de montagne de la région 247 GP rassemblant 1215 éleveurs ovins ou bovins. Il s'y rajoute 7 Associations de Transhumance Hivernale dans le Var. Les GP embauchent les bergers, déposent les demandes d'équipements pastoraux (cabanes, impluviums...), contractualisent les mesures agroenvironnementales, et de manière générale sont le garant de l'intérêt collectif de l'alpage.

Les Associations Foncières Pastorales (AFP) permettent de regrouper le foncier pour le seul usage pastoral lorsque la propriété est morcelée entre de nombreux propriétaires. Dans la région, ce sont près de 35 AFP qui sont en fonctionnement.



Héliportage © P. Fabre – Maison de la transhumance

Des opérations groupées d'héliportage sont organisées chaque année dans les 3 départements alpins, pour amener les différents produits nécessaires à la vie du troupeau et du berger en alpage. Avec le transport des matériaux nécessaires à l'aménagement des cabanes, 700 à 1000 rotations sont ainsi effectuées chaque année.

Flux de la transhumance ovine en saison estivale dans le massif alpin (nombre d'animaux) Chiffres 2013

Sources : FRGDS/DSV Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département de départ	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Région Rhône-Alpes
Alpes de Haute-Provence	128 000	19 000
Hautes-Alpes	151 000	16 000
Alpes Maritimes	43 000	0
Bouches-du-Rhône	76 000	115 000
Var	29 000	1 000
Vaucluse	14 000	20 000
Totaux	441 000	171 000

BIODIVERSITE ET ELEVAGE

L'élevage herbivore, acteur essentiel de la biodiversité

Les milieux pastoraux comme les prairies permanentes sont le support d'une importante biodiversité animale et végétale façonnée au fil des siècles par les troupeaux. Aujourd'hui, le maintien des pratiques de pâturage est une demande forte des gestionnaires environnementaux.

Contractualisation agroenvironnementale et biodiversité

Le maintien de pratiques d'élevage adaptées permet la préservation d'une grande biodiversité et de nombreux milieux, comme par exemple :

- les pelouses sèches à orchidées,
- les pelouses préalpines de crêtes où vit la rare vipère d'Orsini,
- les steppes de Crau au cortège faunistique unique en Europe,
- les populations de tétras-lyre,
- les aigles de Bonelli,
- les vautours fauve passent tous par le maintien de pratiques d'élevage adaptées.

Le pâturage de tous ces milieux remarquables est encouragé par des contrats agroenvironnementaux signés par l'éleveur ou le groupement pastoral. Ils consistent à mettre en œuvre un plan de gestion assurant le pâturage à des périodes et des niveaux adaptés à un bon état des écosystèmes. La génération actuelle de Mesures Agroenvironnementales et Climatiques à objectif biodiversité est réservée aux zones classées Natura 2000 : ce sont tout de même plus de 220 contrats qui ont pu être signés en 2015.



L'habitat de la rare vipère d'Orsini. © CEN-Provence-Alpes-Cote d'Azur



Alpages sentinelles

Faire face au changement climatique, un enjeu majeur. L'élevage régional est en « première ligne » en ce qui concerne le réchauffement du climat, qui dépasse déjà 1,5°C sur les trente dernières années alors que le climat méditerranéen est déjà le plus chaud de France. Les alpages, comme les exploitations, doivent s'adapter. Mais les solutions mobilisables sur l'exploitation (irriguer, accroître les surfaces de stock...) ne sont pas disponibles quand l'élevage valorise des ressources spontanées sur de grands espaces naturels. C'est pourquoi le monde de l'élevage et celui de la protection de la nature se sont rassemblés avec des scientifiques afin de faire émerger ensemble des solutions. C'est le programme « Alpages sentinelles », mobilisant le suivi détaillé de 14 alpages sur la région avec les exploitations utilisatrices, dans l'objectif de préserver dans la durée aussi bien la ressource en herbe que la biodiversité des surfaces pâturées.

Alpages sentinelles : un observatoire du changement climatique en alpages rassemblant tous les partenaires. © CERPAM



Faune sauvage et élevage : atouts et menaces

L'élevage herbivore côtoie en bonne intelligence des populations croissantes d'ongulés sauvages en montagne. Le développement des populations de vautours, s'il n'évite pas quelques inquiétudes, s'appuie sur des pratiques naturelles d'élevage. Par contre les loups sont en passe de devenir une menace majeure sur l'élevage herbivore.

Ongulés sauvages et domestiques

En montagne, les populations d'ongulés sauvages ont connu un développement exponentiel depuis 40 ans. Si cerfs et sangliers causent des dégâts aux cultures fourragères, ongulés sauvages et domestiques se côtoient au pâturage en haute et moyenne montagne sans difficulté. Les chamois, les mouflons, les chevreuils, les cerfs et les bouquetins ont vu leurs effectifs augmenter fortement partout dans la région. Mais la ressource alimentaire est suffisamment abondante pour satisfaire tout le monde sans concurrence exacerbée. Une vigilance particulière est nécessaire sur les questions sanitaires : le bon état des troupeaux au pâturage est gage de non contamination entre les populations domestique et sauvage. Cette grande diversité d'herbivores enrichit la biodiversité des massifs. Mais elle attire aussi les loups.

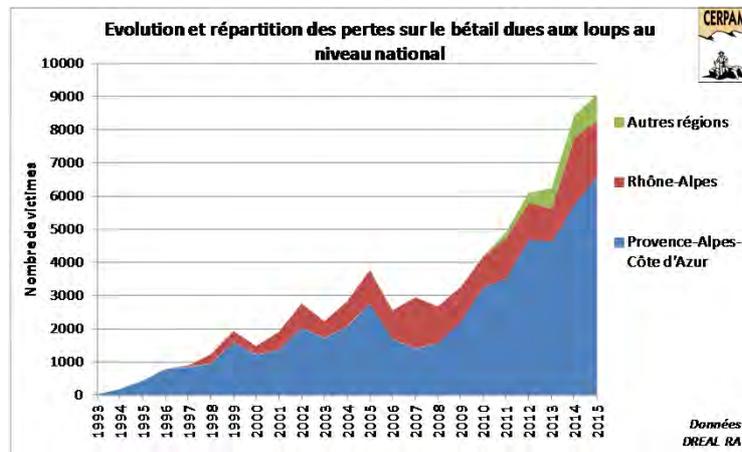
Les loups, une menace pour l'avenir de l'élevage mené au pâturage

Depuis 1990, 25 meutes de loups ont colonisé les montagnes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils y tuent chaque année un nombre toujours plus important d'animaux domestiques, atteignant selon les constats 6587 pertes en 2015, auxquelles se rajoutent pour les éleveurs provençaux les animaux disparus et les dégâts enregistrés sur les troupeaux transhumant en Rhône-Alpes. Pourtant des moyens importants sont engagés pour protéger les troupeaux, chiens, aide-bergers, enclos électrifiés.

Les coûts indirects, les pertes d'exploitation, le surcroît de temps de travail et le stress sont difficilement supportables. Les loups, protégés, ont appris à déjouer des moyens de protection qui ne présentent pas de risque pour eux. Une véritable régulation des loups s'impose pour assurer l'avenir des formes les plus naturelles de l'élevage herbivore. C'est le combat de la profession auprès des pouvoirs publics.



Un chien de protection de race Abruzzes. © L Garde



La menace sur les animaux au pâturage, particulièrement forte dans les alpages, les landes et les bois, gagne les prés de proximité autour des villages. L'indemnisation des pertes et le financement à 80 % des moyens de protection ne suffisent pas à contenir le problème.

ESPACES NATURELS PROTEGES ET ELEVAGE

Un rôle essentiel dans les espaces dits sensibles

La plupart des espaces réputés pour la qualité de leurs milieux naturels comme des paysages qui en font l'attrait, ont été façonnés par le pastoralisme, hier comme aujourd'hui.

Les élevages valorisent au total 878 050 hectares, soit près du tiers de la superficie régionale, constitués pour l'essentiel d'espaces naturels jugés sensibles. Mis à part le territoire des Parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques, quasiment tous les autres parcs nationaux, régionaux et les réserves naturelles (créés ou en création), dépendent en partie de l'activité pastorale.

Ainsi les parcs des Ecrins et du Mercantour, les neuf parcs naturels régionaux (Luberon, Camargue, Queyras, Verdon, Alpilles, Préalpes d'Azur, Baronnies provençales) et ceux en cours de création (Sainte Baume et Mont Ventoux), mais aussi plusieurs réserves naturelles dont celle de Crau, et les nombreuses ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique) dépendent du pastoralisme.

Dans chacun de ces espaces naturels protégés, le pâturage extensif des troupeaux, constitutif de leurs paysages, est reconnu nécessaire à l'entretien de la biodiversité des milieux et traité comme tel.



La cartographie des espaces protégés de la Région, rapprochée de celle de ses espaces pastoraux, fait apparaître, qu'il sont très similaires. C'est donc bien au profit de tous, des collectivités gestionnaires, parcs, réserves, départements ou communes, mais aussi des habitants de la région comme de leurs hôtes touristes, qu'éleveurs et bergers ont su s'adapter à ces espaces en faisant leurs les contraintes de la protection.

La réserve naturelle nationale des coussouls de Crau

Après des rapports assez conflictuels, agriculteurs et protecteurs de la nature ont réussi, dans la plaine de la Crau (13), à nouer un dialogue fécond. Une réserve naturelle y a été créée en 2001, associant acteurs du monde agricole et de l'environnement. Une première en France, et même en Europe.

Un écosystème exceptionnel

Principal terroir d'élevage du mérinos d'Arles, la plaine de Crau est un écosystème exceptionnel qui héberge une avifaune unique en Europe. Au fil des siècles, le pâturage des moutons a marqué de son empreinte la végétation de la Crau sèche, engendrant un habitat spécifique qui héberge de nombreuses espèces menacées. Le *coussoul*, qui est désormais la dernière steppe semi-aride de plaine de France, abrite une remarquable communauté d'oiseaux. Le ganga cata trouve là sa seule station française, alors que le faucon crécerellette, l'alouette calandre, l'outarde canepetière et l'œdicnème criard y ont une importante part de leurs effectifs nationaux.



Les principaux objectifs de la réserve naturelle, cogérées par le Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, sont le maintien et la restauration de l'état de conservation des milieux naturels et des espèces liées à ces habitats, l'amélioration de la connaissance des interactions entre les troupeaux, la flore et la faune, ainsi que la garantie d'un avenir pour l'élevage transhumant, ses emplois et son activité économique.



Un écosystème fragile

Avant la mise en place d'une politique de protection, deux tiers de la surface originelle de la Crau ont été perdus. À ce jour, elle s'étend ainsi sur seulement 10 500 ha. Après le développement des prairies irriguées, à partir du XVI^e siècle, ce sont des centaines d'ha qui ont été irrigués dans les années 1960 pour favoriser le maraîchage. Puis ce fut l'explosion de l'arboriculture intensive, qui, au prix d'investissements considérables, permit l'impensable : cultiver des arbres fruitiers sur les *coussouls*.

Au cœur d'un véritable carrefour stratégique, la Crau subit également les assauts d'infrastructures de toutes sortes : carrières, complexes militaires, usines, entrepôts, plates-formes, axes routiers...

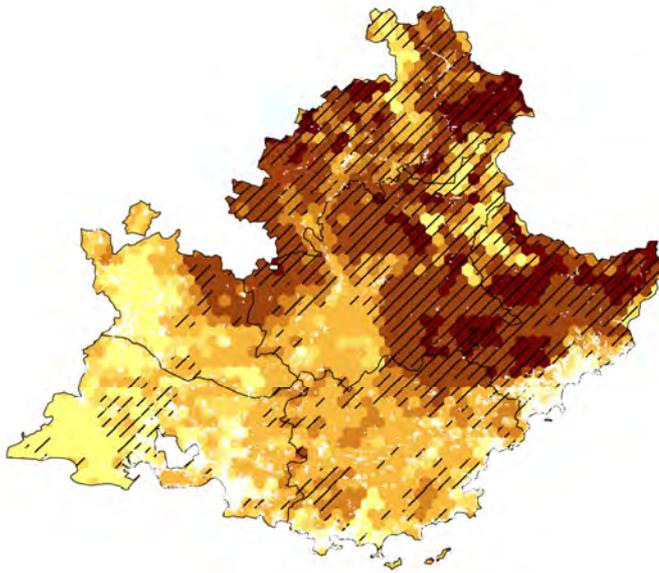


ELEVAGE ET GAZ A EFFET DE SERRE : EMISSION ET COMPENSATION

Les prairies participent au stockage du carbone

L'agriculture et la forêt stockent du carbone dans les sols et dans la biomasse aérienne. En agriculture, les sols qui stockent le plus de carbone sont les prairies. En France, elles stockent en moyenne 760 kg de carbone par hectare et par an.*

Teneur en carbone organique des sols et élevage herbivore



Sources : d'après Gis Sol - SOeS, 2013, Meersmans et al., 2012 et CLC 2006
Traitements : C. Mabire et M. Marie, UMR ESO, Unicaen

Stock de carbone organique



zones d'élevage herbivore (surfaces en prairies > 70 % de la SAU) (prairies permanentes, prairies temporaires, estives)

données non significatives (zones urbaines, zones industrielles, etc.)

Des modalités de gestion de la prairie par l'élevage qui favorisent le stockage du carbone

La présence de troupeaux sur les prairies, mais aussi les pratiques culturales des éleveurs, peuvent favoriser le stockage du carbone.

Sur les prairies, le retour au sol des déjections animales seules ou avec litière, ainsi que l'apport de compost contribuent à l'accroissement des stocks de carbone organique. Ces restitutions s'ajoutent aux apports de carbone par les résidus d'herbe et les débris racinaires.

Le stockage du carbone dans les prairies est influencé par la façon dont la prairie est gérée. Une prairie pâturée stockera plus de carbone qu'une prairie fauchée trois fois par an. Mais, au contraire, un pâturage insuffisant ou excessif diminuent ses capacités de stockage. Pour des prairies semées l'introduction de plantes de type légumineuse favorise la fixation du carbone. La gestion des prairies joue donc un rôle primordial dans la séquestration du carbone.

Une compensation des émissions de GES

La fixation du carbone dans les sols et dans la biomasse aérienne permet de compenser une partie des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) émis dans l'atmosphère, Cela contribue donc à limiter le réchauffement climatique en partie dû à ces émissions. Ainsi, près de 75% du méthane émis lors de la digestion de l'herbe est compensé.



Brebis pâturant sur parcours
© Ferme Expérimentale de Carmejane

L'élevage émet des Gaz à Effet de Serre (GES)

Les émissions de GES agricoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de 2,86 tonnes équivalent CO2 (Teq CO2) par hectare de surface agricole alors qu'en France elles sont de 4,03. Ceci est dû à une moindre représentation de l'élevage en PACA, plus extensif.*

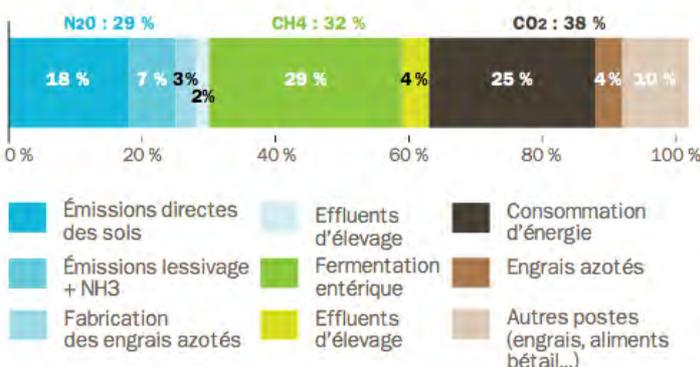
Les émissions de GES comprennent trois gaz différents :

- **Le dioxyde de carbone** : CO₂, issu de la consommation d'énergies, des engrais azotés, et d'autres postes. Il représente 38 % de l'ensemble des GES.
- **Le méthane** : CH₄, provient de la fermentation entérique et des effluents d'élevage ; il représente 32 % de l'ensemble des GES.
- **Le protoxyde d'azote** : N₂O, qui résulte des émissions directes des sols, des émissions par lessivage, de la fabrication des engrais azotés, des effluents d'élevage. Ce gaz représente 29% de l'ensemble des GES.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions totales de GES en teq CO₂/ha SAU

France | 4,03 PACA | 2,86



Le méthane (CH₄) a un pouvoir réchauffant global (PRG) 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Le protoxyde d'azote (N₂O) a un PRG 298 fois supérieur à celui du CO₂.

Source : ClimAgri PACA 2015

Tonne Equivalent CO₂ :

mesure prenant en compte l'ensemble GES participant au réchauffement climatique.

Mais l'élevage dispose de leviers d'action pour diminuer ses émissions.

Alors qu'une partie des émissions de GES par les herbivores est « naturelle », l'autre moitié provient de la gestion des déjections, de la fertilisation.

Certains de ces leviers sont encore expérimentaux en ce qui concerne l'alimentation des animaux. D'autres sont d'ores et déjà fiables et répliquables, ils convoquent pratiques culturales et gestion des prairies ou autres sols agricoles ou forestiers qui stockent du carbone.

Et quels leviers actionner ? En PACA et ailleurs.

La réduction significative des émissions de GES passera par un travail d'optimisation de tous les postes : économies de fuel en grandes cultures, moindres consommations d'énergies directes en élevage, autonomie des exploitations en alimentation animale, en remplaçant notamment le soja par du colza produit localement. L'introduction de la luzerne dans les élevages laitiers participe également positivement. Les avantages de la plante sont connus : riche en protéines, elle produit elle-même son azote, évitant l'utilisation des engrais minéraux, et facilite la digestion.

LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UNE PREOCCUPATION SUPPLEMENTAIRE POUR L'ELEVAGE MEDITERRANEEN

Pour accompagner le secteur agricole dans la réduction de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre, un réseau de conseil se mobilise en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'IRAEE (Inter-Réseau Agriculture Energie Environnement) a pour mission d'inciter les agriculteurs à adopter les bonnes pratiques énergétiques en réalisant un diagnostic énergétique.



PARTIE 4

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

1. DES PAYSAGES MEDITERRANEENS
 - De la mer à la montagne, une grande diversité de paysages pastoraux
 - Un rôle essentiel dans l'entretien de paysages structurants
2. DES RACES LOCALES EMBLEMATIQUES
 - Des races ovines originaires de la région
 - Races équines et bovines locales et patrimoine
3. PRODUITS DE QUALITE ET RACES, MARQUEURS DE TERROIR
 - Des races laitières locales
 - Une production fromagère à haute valeur ajoutée
 - Des signes de qualité qui structurent la filière viande
 - Une production d'agneaux de qualité
4. UN PATRIMOINE PASTORAL CONSIDERABLE
 - Le pastoralisme participe fortement à l'identité des territoires de la région
 - Les centres d'interprétation des cultures pastorales
5. DES RENCONTRES QUI RYTHMENT LES SAISONS
 - Les foires agricoles
 - Les fêtes pastorales
6. TOURISME ET ELEVAGE HERBIVORE
 - Le développement de l'agritourisme
 - La Roulo, sur les pas de la transhumance

« C'était la pleine époque de transhumance. Toutes ces bêtes sortaient de la Crau Rouge où déjà le beau soleil écrasait tout. [...], il y avait toujours dans le ciel ce bruit de bêtes en marche ; ça sonnait sur les nuages comme un peau tendu... le monde entier participait à l'émigration des bêtes.. La marée montante des bêtes obéissait aux ordres du monde. »

J. Giono - Le serpent d'étoile

DES PAYSAGES MEDITERRANEENS

De la mer à la montagne, une grande diversité de paysages pastoraux

L'élevage pastoral valorise près d'un million d'hectares en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'une grande diversité. Les enganes et les sansouires de Camargue, la steppe de Crau, les garrigues, les landes, les parcours boisés et embroussaillés, la forêt, les alpages d'altitude... tout cela et plus encore participe à créer un espace pastoral régional. L'on peut sérieusement assurer qu'il s'agit de la partie la plus sensible de son territoire et probablement aussi, de la plus précieuse.



Plaine de Camargue (Bouches-du-Rhône)
© L. Roux – Maison de la transhumance



Chaîne de la Nerthe – Le Rove (Bouches-du-Rhône)
© L. Roux – Maison de la transhumance



Massif des Maures (Var)
© L. Roux – Maison de la transhumance



Massif du Luberon (Vaucluse)
© L. Roux – Maison de la transhumance



Vallée des Duyes (Alpes de Haute-Provence)
© L. Roux – Maison de la transhumance



Plateau d'Emparis (Hautes-Alpes)
© L. Roux – Maison de la transhumance

Un rôle essentiel dans l'entretien de paysages structurants

L'élevage pastoral, ainsi que les productions de foin qui lui sont associées, jouent également un rôle essentiel dans de nombreux éléments structurants et patrimoniaux des paysages régionaux : maintien et entretien de zones vertes aux abords des villes, des bocages de la plaine de la Crau, des rives des cours d'eau, des terrasses d'anciennes cultures, des prairies d'altitude, des pistes de stations de ski, etc.



Abords de Saint-Martin-de-Crau
© P. Fabre - Maison de la transhumance



Milieu bocager de la plaine de Crau
© L. Roux - Maison de la transhumance



Rives du Rhône
© L. Roux - Maison de la transhumance



Restanques - Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
© P. Fabre - Maison de la transhumance



Station de ski de Saint-Léger-les-Mélèzes - Champsaur
© L. Roux - Maison de la transhumance



Prairies d'altitude - Plateau d'Emparis - Parc national des Ecrins
© P. Fabre - Maison de la transhumance

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

DES RACES LOCALES EMBLEMATIQUES

Des races ovines originaires de la région

La Mérinos d'Arles, la Préalpes du Sud et la Mourérous sont les trois races ovines emblématiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles sont reconnues pour leur rusticité, leurs qualités maternelles et leur capacité à entrer en gestation toute l'année (désaisonnement). Elles sont utilisées pour la production d'agneaux vendus plus ou moins jeunes : agneaux de lait, agneaux de bergerie, tardons à la descente d'estives, etc.



La Mérinos d'Arles

Originaires de la plaine de la Crau, elle continue à constituer la majorité des élevages de cette zone. De gabarit moyen, munie (banard) ou non (motte) de grandes cornes chez le mâle, avec une épaisse toison blanche, la Mérinos d'Arles fait partie des races possédant la plus grande finesse de laine. Sa rusticité et son instinct grégaire en font une brebis parfaitement adaptée aux grandes transhumances et à la conduite en très grandes troupes, typiques des systèmes de production du sud-est de la France.

La Préalpes du Sud

Originaires de la zone Préalpine de la région, la brebis Préalpes du Sud est reconnaissable à sa peau et à sa toison blanche, sa tête fine allongée et sans cornes. Son aptitude au désaisonnement couplée à un bon potentiel boucher et de croissance lui permettent d'être utilisée en race pure ou en croisement pour une production d'agneaux de boucherie, notamment pour les signes officiels de qualité.



La Mourérous

Caractérisée par sa tête et ses pattes rousses, la Mourérous, adapté du provençal « museau roux », est une brebis élancée, de format moyen et dotée d'une bonne couverture laineuse. Sa tête dépourvue de cornes, peu porter une liste blanche. C'est une race adaptée aux milieux secs et froids, avec une bonne aptitude à la marche pour l'alpage et le pâturage sur parcours.



Races équinnes et bovines locales et patrimoine

L'élevage herbivore en Provence-Alpes-Côte d'Azur a une très forte empreinte sur le territoire régional, notamment via ses nombreuses races emblématiques, qu'elles soient à usage purement agricole ou fortement ancrées dans les traditions.



Chevaux Camargue © Association des éleveurs de chevaux de race Camargue

Le cheval de Camargue se limitait autrefois à une activité rurale. Son mode d'élevage inchangé préserve fidèlement ses qualités qui en font un cheval complet, aujourd'hui reconnu propre à toutes les disciplines, qu'elles soient sportives ou de loisirs.

S'il demeure le vecteur emblématique des fêtes traditionnelles de sa terre éponyme, le cheval de Camargue s'affirme avant tout comme le précieux partenaire des gardians pour la conduite et la maîtrise des troupeaux de taureaux sur les vastes espaces de Camargue.

L'Âne de Provence est rustique, solide, à ossature forte, calme et patient, il est facile à dresser. Les écrits les plus anciens montrant l'importance des ânes dans le système d'élevage ovin datent du XV^{ème} siècle. Durant près de 5 siècles, ils ont été les acteurs essentiels de la transhumance des moutons en portant, grâce à des bâtts adaptés, le matériel, la nourriture des bergers, le sel pour les brebis et même les agneaux nés en chemin.



L'âne de Provence en transhumance
© M. Coen, Archives municipales de Marseille



Troupeau Raço di Biou © AOP taureau de Camargue

L'élevage et la sélection de la **Raço di Biou** est entièrement orientée vers l'utilisation des animaux pour la course camarguaise. Les animaux vivent continuellement à l'extérieur, entretenant ainsi les espaces naturels de Camargue. Cette vie libre associée à la sélection des animaux les plus combattifs depuis de nombreuses générations rendent nécessaire l'utilisation de chevaux pour tout déplacement des animaux.

Les reproducteurs sont sélectionnés suite à un test en arène. Suite au testage, les animaux ne répondant pas aux critères peuvent être valorisés par l'AOC « taureau de Camargue ».

PRODUITS DE QUALITE ET RACES : MARQUEURS DE TERROIR

Des races laitières locales

Parmi toutes les races ovines, bovines et caprines qui produisent du lait en région Provence Alpes Cote d'Azur, certaines races caprines sont plus particulièrement représentatives du territoire dans lequel elles évoluent.



Chèvre commune provençale © Association de sauvegarde de la chèvre commune provençale

La **Chèvre Commune Provençale** est une population traditionnelle jamais standardisée. Son berceau d'origine est situé dans la « Provence des collines ». Sa grande variabilité génétique lui confère une adaptabilité et une rusticité remarquable. Cette chèvre est avant tout une laitière qui exprime particulièrement son potentiel sur les parcours méditerranéens à base de chêne blanc et d'aphyllanthes. Quelques élevages leaders montrent que son utilisation est économiquement viable. Ce n'est pas par hasard qu'elle a été choisie comme chèvre emblématique du fromage de Banon.

La **Chèvre du Rove** tient son nom du village du Rove près de Marseille. Traditionnellement elle est utilisée par les bergers pour mener les troupeaux de brebis et notamment lors des grandes transhumances ovines provençales. Les principaux effectifs sont présents dans le Sud-Est de la France et près d'un tiers dans les Bouches du Rhône. La production traditionnelle de cette race est le chevreau, en particulier le cabri lourd, mais un nombre croissant d'éleveurs la traitent pour fabriquer des fromages à la ferme, en particulier de la brousse.



Chèvre du Rove © ADCR

La **brebis Brigasque** est originaire de la vallée de la Roya située à l'extrême sud-est de la région et frontalière avec l'Italie. Elle porte ce nom de brigasque en raison du village de la brigue où le dernier noyau d'éleveurs est présent. Caractérisée par son front très busqué ainsi que ses cornes en spirale et une laine blanche, le cou est souvent plus foncé que le reste du corps. Les effectifs sont essentiellement situés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il y a moins de 1000 animaux, dont 500 sur le village de la brigue. Race méconnue, elle reste toutefois présente encore chez quelques éleveurs très pastoraux situés dans des zones difficiles.



Brebis Brigasque © Association des éleveurs de brebis brigasques

« Les races locales bénéficient aujourd'hui d'un contexte favorable à leur développement, notamment grâce aux produits sous signe officiel de qualité. Elles participent pleinement à la typicité des produits et au lien au terroir. »

Luc FALCO Président de l'ADCR et producteur de Brousse du Rove

Une production fromagère à haute valeur ajoutée

Le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe les aires d'appellation de 2 AOP fromagères. Au-delà des signes de qualité officiels, d'autres gages de qualité sont présents: des démarches d'agriculture biologique ou de respect des bonnes pratiques assurent une production de qualité et diversifiée.



Pliage du Banon © FX Emery

La production de fromages fermiers est évaluée à 1 500 tonnes toutes espèces confondues.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est riche d'une gamme variée de fromages traditionnels ou de spécialités régionales. La production principale de fromages de chèvre est la Tome lactique. Elle est déclinée à tous les stades d'affinage (de frais à sec), elle peut être aussi aromatisée.

D'autres fromages sont également produits :

le Banon qui bénéficie d'une AOP depuis 2003, la Tome de Provence, la Brousse du Rove (en cours de demande de reconnaissance en AOP), ainsi que des pâtes pressées.

Les fromages de brebis se répartissent en fromages à pâte lactique, à pâte pressée et à pâte molle.

En lait de vache, les produits frais (yaourts, fromage blanc, lait de consommation...) sont conséquents puisque 24% des exploitations sont exclusivement orientées vers ces types de produits. Les autres produisent principalement des fromages à pâte pressée.

69 exploitations fromagères sont en Agriculture Biologique dont 50 caprines, 12 ovins-lait et 7 bovins fromagers fermiers, soit 15% des exploitations de la région.



Fromages à l'affinage © FX Emery

La commercialisation des fromages est largement tournée vers la vente directe et les circuits courts à dominante régionale (vente à la ferme, sur les marchés, intermédiaires locaux...), la vente collective est peu développée.

Le marché du fromage fermier et du chèvre en particulier se situe sur un segment de marché dynamique. Malgré une tendance à l'homogénéisation entre régions et entre catégories socio professionnelles, la région sud-est reste une des principales régions consommatrices de ce type de fromage.

Des signes de qualité qui structurent la filière viande

Les années 1990 ont vu l'émergence de politiques de différenciation des produits dans certaines filières. Ces Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine permettent de mettre en avant les savoir-faire et les terroirs à l'origine de produits typiques.

AOC/IGP viandes

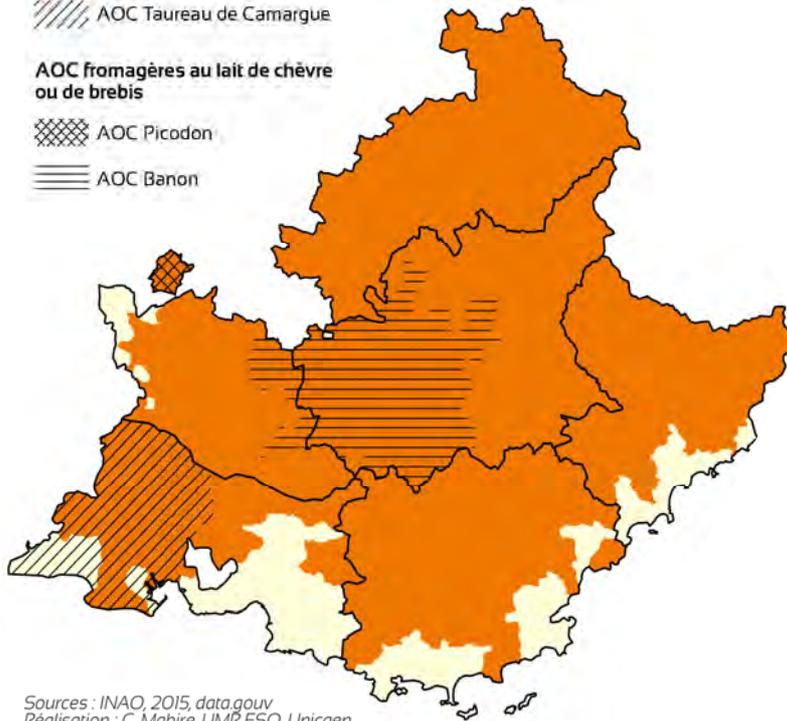
 IGP Agneau de Sisteron

 AOC Taureau de Camargue

AOC fromagères au lait de chèvre ou de brebis

 AOC Picodon

 AOC Banon



Sources : INAO, 2015, data.gouv
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Parmi les éleveurs ovins, 42% produisent sous signe de qualité dont 18% en Label Rouge. Le Label Rouge ovin en Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe principalement l'Agneau de Sisteron, qui est aussi protégé par une IGP, et quelques éleveurs pour l'Agneau de l'Adret. Les caractéristiques des viandes portant une IGP sont intimement liées au territoire sur lequel elles sont produites. Véritable dynamique régionale, plus de 270 producteurs sont mobilisés autour de l'Agneau de Sisteron.

En bovins, la marque Pâtur'Alp et l'AOP Taureau de Camargue sont présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il existe différents signes de qualité, certains territoriaux tels que l'AOP (Appellation d'origine protégée) et l'IGP (Indication Géographique Protégée). D'autres, comme le Label Rouge, garantissent une qualité gustative supérieure ou des pratiques et un mode de production spécifique comme l'Agriculture Biologique.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe quasiment 9% des éleveurs français présentant un SIQO (Signe d'identification de la qualité et de l'origine), et près de 15% des éleveurs ovins.



LA CAMARGUE, BASSIN AOC POUR LES BOVINS

La viande de taureau bénéficie depuis 1996 de la reconnaissance AOP pour les élevages de la Raço di biou, de taureaux de combats ou encore issus d'un croisement de ces 2 races. C'est un élevage totalement extensif, c'est-à-dire sur de grands espaces sauvages où l'animal est libre de ses mouvements.

Une production d'agneaux de qualité

La région Provence Alpes Côte d'Azur, en tant que 2^{ème} région ovine de France, propose une production d'agneaux de qualité, distingués par un label rouge ou un mode de production caractéristique.

L'Agneau de Sisteron, une production à renommée européenne

L'Agneau de Sisteron est protégé par une Indication Géographique Protégée (IGP), signifiant que seuls les agneaux issus d'élevages qualifiés en IGP peuvent s'intituler comme tel sur une facture ou une publicité.

L'IGP garantit en premier lieu l'origine de production de l'agneau. L'agneau de Sisteron doit être né et élevé et abattu dans la zone IGP : région Provence Alpes Côte d'Azur et Drôme Provençale.



Troupeau de brebis pâturant sous la citadelle de Sisteron.
© agneaudesisteron.fr

Un Label Rouge (09-95) est associé à l'agneau de Sisteron afin de garantir sa qualité gustative supérieure.

L'Agneau de Sisteron Label Rouge est issu d'élevages traditionnels de Provence Alpes Côte d'Azur et de Drôme Provençale. Les brebis sont de races Mérinos d'Arles, Mourérous ou Préalpes du Sud, l'élevage est extensif et pastoral (moins de 10 brebis à l'hectare et au minimum 10 ha de parcours doivent être utilisés), et les agneaux sont allaités par leur mère pendant au minimum deux mois.

La production d'agneau Bio

Le CASDAR « AgneauxBio » est un projet de recherche et de développement multi-partenariat piloté par l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique. Lancé en 2013, le projet vise à développer la production d'agneaux biologiques grâce à des actions concertées et durables sur l'ensemble de la filière. Un travail d'enquêtes au sein d'exploitations ovines biologiques a été réalisé par les différents partenaires. Ces enquêtes ont permis d'accumuler des données techniques et économiques aujourd'hui diffusables et valorisables par les conseillers des réseaux d'élevage.

« Avec l'IGP Agneau de Sisteron label rouge, et organisée autour de la coopérative l'Agneau Soleil, la filière a construit une dynamique pour valoriser la production régionale. Elle s'appuie aujourd'hui sur Arterris Vision, qui regroupe les activités commerciales de Dufour Sisteron et Ovimpex »

Thierry VIAL, DG de Dufour Sisteron

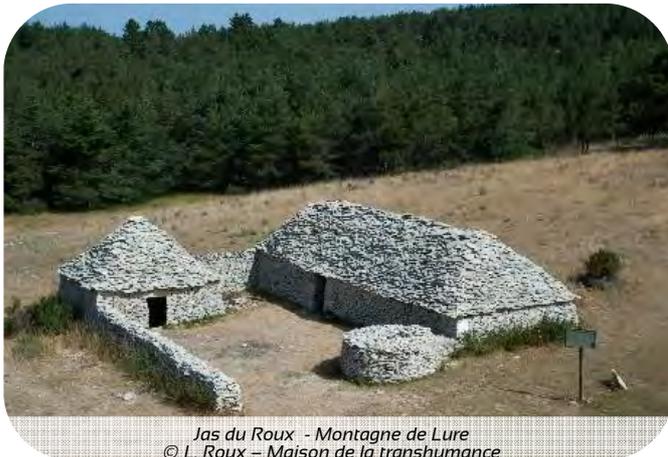
LE RENOUVEAU DE LA LAINE

La laine, autrefois principale production de l'élevage ovin, suffit à peine, aujourd'hui, à rémunérer la tonte. Toutefois, depuis quelques années, un regain d'intérêt pour cette matière première naturelle se manifeste, notamment autour de la laine mérinos d'Arles, reconnue pour sa finesse. De nombreuses initiatives existent désormais, permettant selon les qualités de la laine, la confection de vêtements, de couvertures ou de plaids, de fils à tricoter, écharpes, étoles, voire de tapis. La valorisation dans le domaine de l'isolation de bâtiments se développe également.

UN PATRIMOINE PASTORAL CONSIDÉRABLE

Le pastoralisme participe fortement à l'identité des territoires de la Région

Du littoral à la montagne, dans le temps long de l'histoire et encore de nos jours, l'élevage pastoral et transhumant a profondément marqué les territoires de son empreinte, léguant un patrimoine culturel considérable.



Jas du Roux - Montagne de Lure
© L. Roux - Maison de la transhumance

Il s'agit à la fois d'un patrimoine :

- **Mobilier** : (outils traditionnels, manteaux, habitats rudimentaires liés au déplacement) ;
- **Immobilier** : (bergeries, cabanes, parcs, abris, abreuvoirs, chemins de transhumance et leurs aménagements : murets, bornes, fontaines...);
- **Immatériel** : (savoir-faire, langue, mémoire, paysages, animaux, races...).

Au fil du temps et pour répondre à leurs besoins, éleveurs et bergers ont façonné des outils (sonnailles, bâtons, marques, couteaux, ustensiles en bois...) qu'ils ont su enjoliver, certains se révélant de véritables artistes.

Le métier de berger a par ailleurs entraîné l'utilisation d'un vocabulaire spécialisé, en provençal et en occitan, qui témoigne des relations continues entre les vallées alpines et le littoral. Il est également très présent dans la toponymie, de nombreux lieux-dits étant liés aux activités pastorales.



Sonnailles de transhumance
© P. Fabre - Maison de la transhumance



Léo Léléé - Transhumance à Montmajour - 1946
Editions Zapsolu

La transhumance dans la littérature et la peinture

La pratique de la transhumance est fortement présente dans la peinture provençale, au travers des tableaux d'Émile Loubon, Théodore Jourdan ou Léo Léléé, ainsi que dans la littérature, où elle est omniprésente dans les textes d'Alphonse Daudet, Frédéric Mistral, Henri Bosco, Marie Maury ou encore Jean Giono.

Les centres d'interprétation des cultures pastorales

Des lieux privilégiés de rencontres avec la société civile, de réflexions et d'échanges avec la profession pastorale.

La Maison du berger et des cultures pastorales alpines

Inaugurée en 2007 à Champoléon (Hautes-Alpes), la Maison du berger est un outil de développement territorial de la Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar animé par quatre agents professionnels.

Ses actions, au profit des professions du pastoralisme alpin et de leur pérennité, résultent de partenariats avec des services pastoraux (Fédération des alpages de

l'Isère, Cerpam), la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la DDT 05, la Dirrecte, le Parc national des Écrins, les associations de bergers des Alpes et de Provence, des musées, des bibliothèques, un éditeur pastoraliste, des acteurs du tourisme et un réseau de scientifiques.

Ces partenariats ont débouché sur de nombreuses réalisations : expositions, films, émissions de radio, ouvrages scientifiques et grand public, événements (Festival de l'alpage, Festival Ciné-berger, Livres à l'alpage, Rencontres « Peuples pastoraux menacés »), animations pédagogiques, formations, blog emploi berger, pages « emploi & métier ». Sur son site web www.maisonduberger.com, la Maison gère un Centre de documentation sur le pastoralisme et les cultures montagnardes à destination des professionnels de l'élevage pastoral, du public (scolaires, universitaires) et des acteurs de la recherche.

La Maison de la transhumance et des cultures pastorales méditerranéennes

Créée en 1997, l'association Maison de la transhumance réunit des éleveurs et bergers, des experts de l'agriculture, de l'environnement et des sciences humaines, des opérateurs culturels et des élus territoriaux, ces derniers sont déterminés à unir leurs compétences pour assurer l'avenir de la grande transhumance ovine, et plus globalement de l'élevage pastoral, dans une dimension méditerranéenne. Elle a de nombreuses opérations à son actif, notamment la réalisation d'expositions itinérantes, de films documentaires, de rencontres euro-méditerranéennes, de séminaires et journées techniques, de malles pédagogiques, de nombreux ouvrages, de sentiers d'interprétation, etc.



La Maison du Berger
© Remy Pascal - Maison du Berger



Domaine du Merle
© L. Roux - Maison de la transhumance

Depuis 2012, elle est domiciliée au domaine du Merle, propriété de Montpellier SupAgro, au cœur de la plaine de la Crau. Un centre de ressources sur la transhumance, ainsi qu'un itinéraire pédagogique, y seront aménagés en 2017. La Maison de la transhumance offre ainsi un espace de réflexion, de médiation et de proposition afin de promouvoir de meilleures conditions d'existence pour la profession pastorale, et de nouer des liens de solidarité véritables et pérennes avec la société contemporaine.

DES RENCONTRES QUI RYTHMENT LES SAISONS

Les foires agricoles

Lieux d'échanges et de rencontres, mêlant professionnels, marchands et visiteurs, les foires liées à l'élevage pastoral constituent des temps forts de l'activité socio-économique de nombreux territoires ruraux.

Situées à des périodes charnières du cycle de l'élevage pastoral, les foires permettent aux éleveurs et bergers de se rencontrer, de régler un certain nombre d'affaires ou d'y faire des achats de matériel spécifique (sonnailles, vêtements de montagne...).

La plus importante foire de la saison d'hivernage est désormais celle « de la Saint-Valentin », à Saint-Martin-de-Crau, qui marque la sortie pour les troupeaux des regains des prés de Crau. Elle accueille également désormais, tous les deux ans, le Concours de la race mérinos d'Arles.

La Foire d'Arles, qui fut longtemps la plus importante de la région, a été relancée en 2012 et se tient désormais chaque mois d'avril.

La foire du fromage de Banon, qui se tient au cœur du printemps dans ce petit village situé au pied de la montagne de Lure, a pris de l'ampleur depuis le classement du fromage en AOP. Elle est désormais la plus importante des foires liées à l'élevage caprin régional.

Dans le sud des Alpes, les foires liées à l'élevage ovin et bovin, qui se tiennent principalement en fin d'été, connaissent depuis quelques années un regain d'intérêt, grâce à l'implication des éleveurs et un contexte économique plus favorable. Elles sont, pour les éleveurs, l'occasion d'acheter leurs reproducteurs, agnelles, béliers, génisses et taureaux, mais aussi de commercialiser leurs *tardons*. Les ventes de bêtes sont souvent accompagnées de concours d'animaux, d'exposition de matériel, de repas à base de produits pastoraux, de marchés de producteurs et d'artisans locaux. Fréquentées par de nombreux visiteurs, elles sont souvent la vitrine de l'agriculture de la vallée.



Foire de Barcelonnette
© P. Fabre - Maison de la transhumance



Foire d'Arles
© P. Fabre - Maison de la transhumance



Foire de Seyne
© P. Fabre - Maison de la transhumance

LA FOIRE AU TARDON

Le tardon est un agneau qui voit le jour entre le 1^{er} avril et le 31 mai. Il monte alors en estive avec le troupeau et sera vendu à sa descente à l'automne. De sa naissance jusqu'à l'abattage, le tardon se nourrit exclusivement du lait de sa mère et de l'herbe des pâturages de montagne.

De par la saisonnalité de sa production, le tardon ne peut être consommé qu'à une période de l'année.

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

Les fêtes pastorales

Depuis une trentaine d'années, dans l'ensemble des territoires pastoraux français, comme ceux de la Méditerranée occidentale, de nombreuses fêtes liées au pastoralisme se sont développées. Sous l'appellation de fêtes de la transhumance, des bergers, du pastoralisme ou de l'alpage, elles attirent un public de plus en plus nombreux.

Les fêtes pastorales, qui ont toujours tenu une place importante dans le milieu montagnard, connaissent un regain d'intérêt. Organisées le plus souvent dans les alpages en période estivale, éleveurs et bergers s'y investissent fortement. Rencontres avec les bergers, repas à base de produits pastoraux, démonstrations de chiens de berger ou de traite, animations pour les enfants, musiques traditionnelles... permettent aux touristes, mais également aux habitants de la vallée, de redécouvrir, le temps d'une journée, les différentes facettes du pastoralisme alpin



Les Journées en alpage, coordonnées par les chambres d'agriculture, permettent chaque été de rencontrer éleveurs et bergers, de découvrir le travail quotidien en alpage, les produits de l'élevage, les paysages façonnés par le pastoralisme...



Les fêtes de la transhumance, au nombre d'une trentaine, connaissent un fort succès populaire, attirant régulièrement plusieurs milliers de personnes. Avec l'interdiction de la transhumance à pied, puis l'usage du camion, les troupeaux ont disparu des routes, des villes et des villages qu'ils traversaient. Les fêtes de la transhumance semblent ainsi avoir été organisées pour restaurer cette relation. Preuve en est la place centrale qu'y occupe le passage du troupeau et l'émotion qu'il ne manque jamais de susciter.

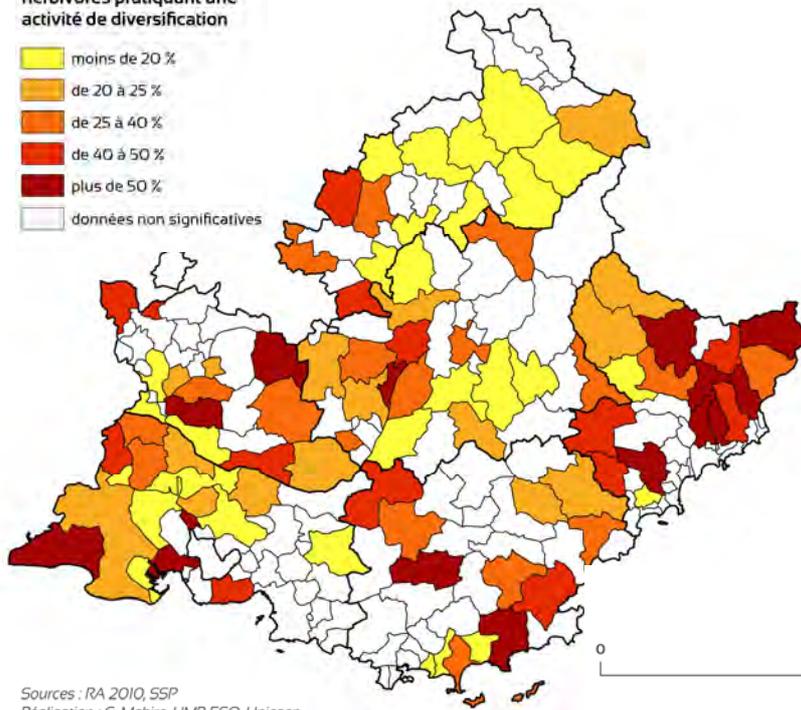


TOURISME ET ELEVAGE HERBIVORE

Le développement de l'agritourisme

Favorisé par une présence touristique importante et en forte demande sur les questions liées au pastoralisme, l'agritourisme se développe rapidement depuis une vingtaine d'années.

Part des exploitations herbivores pratiquant une activité de diversification



Sources : RA 2010, SSP
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Gîtes ruraux, chambres d'hôtes, camping à la ferme, soutenus par l'existence de labels spécifiques, tables d'hôtes, mais également, visites à la ferme ou fermes pédagogiques sont proposés dans la plupart des territoires pastoraux. L'agritourisme permet aux éleveurs de diversifier leurs activités et leurs sources de revenus, de faire découvrir les produits du terroir, de présenter les savoir-faire, les races domestiques et les paysages liés aux activités pastorales, de mettre en valeur et de préserver le patrimoine bâti.

Les journées camarguaises

La Camargue constitue un territoire particulier pour l'agritourisme, avec le développement, dès les années 1980, des premiers gîtes ruraux, puis des visites des manades afin de répondre à une demande croissante, notamment de groupes ou de comités d'entreprise. Les prestations peuvent aller jusqu'à la proposition d'une *Journée camarguaise*, comprenant une visite de la manade, des animations autour des traditions taurines, un repas à base de viande AOP taureau de Camargue et une promenade à cheval. Ces prestations constituent aujourd'hui des activités essentielles à l'économie de nombreuses manades du delta.



Chevaux camarguais © P. Fabre - Maison de la transhumance

« En plus des courses camarguaises, nous organisons des journées sur notre mas. Nous faisons découvrir la Camargue aux gens, on leur fait manger les produits locaux, on organise un spectacle dans les arènes. Cela nous fait des revenus complémentaires et les gens se rendent mieux compte de la difficulté qu'il y a de garder ces troupeaux sauvages dans ces grandes zones humides. »

Jacques Mailhan, manadier

LA ROUTO, sur les pas de la transhumance

Un itinéraire agritouristique entre la plaine de la Crau et la vallée de la Stura pour valoriser les dimensions économiques, patrimoniales et paysagères de la transhumance.



Draille des troupeaux d'Arles - plateau de Valensole
© P. Fabre - Maison de la transhumance

Le projet *La Routo* est issu de plus de quinze ans d'échanges entre la Maison de la transhumance et l'Ecomusée du Pastoralisme de Ponteburnardo. Il a pour ambition la mise en œuvre et l'animation d'un itinéraire et d'un réseau transfrontaliers reliant la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône) à la vallée de la Stura (Italie), sur les traces des troupeaux ovins qui pratiquaient la grande transhumance estivale depuis les plaines de basse Provence jusqu'aux vallées alpines du Piémont.



Cet itinéraire, qui s'appuie sur les anciennes drailles et carraires de transhumance, a vocation à être homologué sentier de Grande Randonnée (GR® 69 *La Routo*). D'une distance de plus de 500 km, son ouverture est prévue dans le courant de l'année 2018. Véritable outil de développement durable des territoires, *La Routo* associe l'ensemble des filières agricole, gastronomique, touristique, artisanale, environnementale et patrimoniale autour d'une thématique fortement identitaire des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Piémont. *La Routo* correspond aux nouvelles attentes du public en faveur d'un tourisme de patrimoine, de découverte et de partage.

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

LEXIQUE

ADCR: Association de défense des caprins du Rove.

ADFPA : Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs.

Agnelage : Mise bas chez la brebis.

Agro-écologie : L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles.

Allaitant : Se dit d'une femelle dont la production de lait est utilisée, par tétée, par les jeunes.

Allotement : Technique consistant à grouper des animaux en lots aussi homogènes que possible.

Alpage : pâturage de montagne où les troupeaux de bovins, d'ovins ou de caprins sont amenés afin de profiter d'une herbe fraîche et abondante.

AOP : Appellation d'Origine Protégée, protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union Européenne.

BPA : Brevet Professionnel Agricole.

Biodiversité : Diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques

Broutard / Jeune Bovin (JB): Jeune Veau mâle qui se nourrit de lait maternel et d'herbe jusqu'à son sevrage vers l'âge de 7 à 9 mois.

Campas : champs en friches et de faible qualité.

Carraire (ou draille) : Chemin rural destiné au passage des troupeaux transhumants.

CFA : Centre de Formation d'Apprentis.

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole / Formation continue.

Cheptel : Ensemble du bétail d'une catégorie d'animaux, à l'échelle d'une exploitation ou d'un pays.

Coussoul : section de pâturage dans la Crau sèche, souvent associée à une bergerie.

Enfrichement : Passer progressivement à l'état de friche.

Engraissement : fait d'engraisser, de rendre gras, des animaux destinés à la boucherie.

Estive : période de l'année où les troupeaux paissent sur les pâturages de montagne. Par métonymie, c'est aussi le pâturage de montagne et la garde du troupeau en montagne. En Europe, l'estive dure en général de fin mai à mi-octobre.

Fourrage : Matière végétale constituée par la partie aérienne de certaines plantes, servant d'alimentation aux animaux après avoir été coupée et conservée (foin, ensilage) ou immédiatement après avoir été fauchée (fourrage vert)

Fumier/fumure organique : Mélange solide plus ou moins fermenté de déjections animales et de litière.

Fruitière : lieu d'exploitation et de transformation du lait en fromage, lieu d'affinage.

Génisse : Jeune vache de plus d'un an n'ayant jamais vêlé.

Grossiste : Commerçant qui sert d'intermédiaire entre le producteur et le détaillant.

Herbassier: Eleveur sans terre, locataire de pâturages.

IGP: Indication Géographique Protégée

Légumineuse : Plante dont le fruit est une gousse exploitée comme fourrage ou légume sec.

Manade : Troupeaux de chevaux, de taureaux conduits par un manadier ou gardian.

Maigre : Qualité d'un broutard, animal destiné à l'engraissement.

ONCFS : Office national de la Chasse et de la Faune sauvage

LEXIQUE

OTEX: Orientation(s) technico-économique(s).

Parcours : Terrain non cultivé fournissant une faible production végétale et utilisé pour le pâturage.

Pâturage : Récolte de surfaces fourragères par la consommation du fourrage par les animaux.

Pastoralisme : Système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive.

Prairies d'hivernage : prairie de pâture des animaux durant l'hiver.

Réforme : Se dit d'un animal qui, du fait de son âge, n'est plus apte à remplir sa fonction reproductrice ou laitière.

Reproducteur : animal d'élevage destiné à la reproduction, qui a une bonne génétique

Restanque : Terrasse destinée à arrêter l'eau afin de ménager dans une pente des surfaces planes cultivables et de lutter contre l'érosion.

Restouble, estouble : champ moissonné dont il ne reste que les chaumes. Il prend le nom de *restouble* lorsqu'il a été sursemé, sans avoir été travaillé à nouveau, afin de produire une pâture plus abondante.

Restauration Hors Domicile (RHD) : Restauration commerciale et restauration collective (cantines).

Sansouire (ou engane) : En Camargue, étendue dont la végétation témoigne d'un sol salé.

Surface Agricole Utile (SAU) : Notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.

Surface Fourragère Principale (SFP) : elle comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la superficie toujours en herbe.

Surface Toujours en Herbe (STH) : ensemble des prairies permanentes.

Sylvo-Pastoralisme : Mode de gestion durable qui consiste à faire pâturer des animaux en forêt, pour profiter des ressources fourragères situées sous les arbres.

Système engraisseur : système qui engraisse des animaux destinés à la boucherie.

Système extensif : système d'élevage présentant un faible chargement.

Système naisseur : Système faisant naître des animaux et les élevant pour les vendre ensuite à l'engraissement.

Transhumance : Migration de bétail périodique. On distingue deux types de transhumance :

- La transhumance estivale (ou transhumance normale): montée dans les pâturages d'altitude comme les alpages, les montagnes, des troupeaux originaires des basses plaines.
- La transhumance hivernale (ou transhumance inverse) : descente des troupeaux de montagne, l'hiver venu, vers les plaines tempérées pour fuir la rigueur du climat montagnard.

Teq CO2 : Tonne Equivalent CO2 : mesure prenant en compte une moyenne de l'ensemble des gaz à effet de serre (GES) participant au réchauffement climatique.

Unité Gros Bovin (UGB) : unité de référence permettant de calculer les besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal d'élevage.

UMO : Unité de Main d'Œuvre.

UTA : Unité de Travail Annuel équivalent au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an

UVCI : Unité Vente Consommateur Industrielle (ex : barquettes de viande préemballée).

ZNIEFF : zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique.

LES AUTEURS



INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr



INTERBEV PACA-Corse est la représentation régionale d'INTERBEV en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, chargée de mettre en œuvre les stratégies interprofessionnelles, de relayer et adapter localement les actions de communication engagées au niveau national. Egalement à l'initiative d'actions propres à chaque région, adaptées à un contexte ou à un territoire particulier, les comités régionaux constituent une véritable courroie de transmission permettant de déployer les stratégies d'INTERBEV sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En savoir plus : www.evise.fr



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Association Maison de la Transhumance

Cette association (loi 1901) œuvre pour la promotion de la tradition et du savoir-faire de l'élevage régional transhumant.

En savoir plus : www.transhumance.org



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée pour la gestion des espaces naturels par l'élevage. Depuis sa création, le CERPAM travaille en relation avec l'ensemble des acteurs du pastoralisme. En mobilisant toutes les compétences, il contribue à l'avenir des exploitations d'élevage, à la conservation des espaces naturels, à la vitalité des territoires de Provence, des Alpes et de la Méditerranée.

En savoir plus : www.cerpam.fr



La Maison Régionale de l'Élevage (MRE) est une association loi 1901 composée d'organismes régionaux intervenant dans le secteur de l'élevage : chambres d'agriculture, coopératives, associations d'éleveurs, syndicats spécialisés, organismes techniques, entreprises et interprofessions. Elle est chargée de la définition des politiques de développement de l'élevage et de leur mise en œuvre.

En savoir plus : www.evise.fr

LES CONTRIBUTEURS

Coordination et rédaction :

INTERBEV : Caroline GUINOT

INTERBEV PACA-Corse Louise BRUNET & Ségolène DUFFY

Maison Régionale de l'Élevage : Chantal DI GREGORIO, Claire Jouannaux, Laurence MUNDLER et Charlotte STAL, Vincent ENJALBERT, Rémi LECONTE et Patrice ROUCOLLE

CERPAM : Marc DIMANCHE et Laurent GARDE

Maison de la Transhumance : Patrick FABRE

Institut de l'Élevage : Pierre-Guillaume GRISOT

Université de Caen : Chloé MABIRE et Maxime MARIE, Cartographes

Sont remerciés toutes les personnes et organismes pour les entretiens réalisés et les informations obtenues nécessaires à ce travail :

Les cartes et données de cet Atlas ont largement été puisées dans les données de la statistique agricole et du recensement agricole.

ADEME, Association Ciel d'Azur, Luc Bourgeois (Président d'Inn Ovin Sud Est), CESAR, Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence, Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes, Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, Chambre d'agriculture des Hautes Alpes, Chambre d'agriculture du Var, Chambre d'agriculture du Vaucluse, Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur, Coopérative Bovine 04/05, Coopérative Agneau Soleil, Brigitte Cordier (Présidente de la section caprine, ovin-lait et fromages fermiers de la MRE), Eric Daniel (BIGARD Distribution), DRAAF PACA, DREAL, EPL EFPA de Digne CarneJane, Lionel Escoffier (Président de la section ovine de la MRE), Luc Falco (Président de l'ADCR et producteur de Brousse du Rove), FDSEA, Armand Ferrando (Éleveur), France AgriMer, Sandrine Hauser (Présidente de la section bovine de la MRE), INRA, Institut de l'élevage, Interbev Ovins, INSEE, JA Hautes Alpes, Michèle JALLET (CFPPA du Merle), Eric Lions (Président de la MRE), Jacques Mailhan (Manadier), Henri Metras (FNICGV, Metras), NORMABEV, Parc Naturel de Camargue, Jacques Pellier (Directeur de l'abattoir de Sisteron), François Philip (FNBO5), Jean-Marie Pouwels (Président d'Interbev PACA-Corse), Olivier Roux (FNICGV, Directeur d'Alazard & Roux), René Tramier (Président de la Maison de la transhumance), Dino Tornati (Président de la CFBCT 84), Jean-Daniel Tavé (Président de la CFBCT 83), Union Régionale des Bouchers et Bouchers Charcutiers Traiteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Thierry Vial (FNICGV, PDG de Dufour Sisteron).



Janvier 2017

INTERBEV PACA-Corse
570 Avenue de la libération – 04100 Manosque
Tel : 04 92 72 28 80 – pacabev@wanadoo.fr

Qui peut se douter que les élevages d'herbivores participent à la qualité de notre environnement naturel ? Qui connaît toutes les festivités liées à l'élevage de vaches, de moutons, de chevaux et de chèvres ?

Qui sait que nos paysages provençaux, de la Camargue aux alpages, existent par l'agriculture et l'élevage ?

Qui se rappelle qu'une grande partie des emplois ruraux est liée à l'élevage et ses filières ?

Tout le monde le sait ?

Interbev fait le pari qu'il est utile de le rappeler, de l'illustrer, de le cartographier pour donner à nos consommateurs et concitoyens une vision globale des filières d'élevage herbivores et de l'ensemble des services – alimentaires, économiques, sociaux, environnementaux et culturels – qu'elles rendent sur le territoire bourguignon.

Bonne lecture !



Retrouvez
l'Atlas Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'élevage herbivore
sous forme de fiches thématiques téléchargeables
www.la-viande.fr/atlas

Pour en savoir plus
www.interbev.fr